

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son rôle, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un très mauvais service au Commonwealth."
"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."
Lord Tweedsmuir
Directeur : Georges PELLETIER
FAIS CE QUE DOIS
Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Deux armées allemandes anéanties à l'ouest du Rhin

La dictature d'Ottawa sur le logement montréalais

Il paraît bien que l'on veut l'imposer — Les moyens que l'on prend à cette fin — M. Howe, ministre fédéral, ne sait pas encore que le logement pose à Montréal un problème d'urgence — Ce qu'en dit le président de l'exécutif municipal, M. Asselin — La population doit faire connaître et manifester son sentiment

Il paraît de plus en plus évident que le ministre fédéral des Munitions et Approvisionnements, M. C. D. Howe, duquel relèvent on ne sait plus combien d'affaires de tous ordres et de toutes espèces, y compris cette société gouvernementale, si bien nommée en pays officiellement bilingue, *War-time Housing, Limited*, cherche à exercer une pression que l'on peut qualifier comme l'on voudra sur les autorités municipales de Montréal, pour les forcer à accepter la dictature fédérale et hosiérienne en matière de logement. Dans une lettre récente, dont le président de l'exécutif municipal, M. J.-O. Asselin, a fait part au public par l'entremise de la presse, M. Howe écrit que son ministère est prêt à considérer le projet de construction de logements à Montréal, s'il y a urgence.

Pareille remarque est inconcevable. Si M. Howe et ceux des gens de son ministère qui sont supposés s'occuper de la question du logement, si tous les autres fonctionnaires de tous les autres ministères fédéraux qui ont à voir, de près ou de loin, à la question du logement, ne savent pas encore qu'il y a une crise et crise aiguë du logement à Montréal, ils ne le sauront jamais.

Il s'est fait enquête sur enquête, des enquêtes par séries. Des fonctionnaires embauchés par Ottawa et amenés à Ottawa, qui de Toronto, qui de Winnipeg et qui encore de Halifax ou de Regina, on ne sait combien de fois, ont été dépêchés à Montréal, avec le vaticane des frais de déplacement, pour se rendre compte d'un état de choses inappreciable que les journaux montréalais, tant de langue anglaise que de langue française, avaient dénoncé. De ces enquêteurs diligents et empressés, nous en avons reçu qui nous sont venus rendre visite à la rédaction du *Devoir*. Ils sont venus, ils sont repartis, rien ne s'est fait : plus exactement, le gâchis du logement est allé s'accroissant.

M. Asselin, en faisant part aux journalistes de la récente lettre de M. Howe, leur a dit aussi les démarches vaines des autorités de Montréal, ces dernières années, auprès du ministre des Munitions et Approvisionnements, de l'administrateur des propriétés, de la *War-time Housing, Limited*, du ministre des Finances, de la *Commission des prix et du commerce en temps de guerre*. Des négociations commencées il y a six mois avec la *War-time Housing, Limited*, n'ont encore rien donné. D'un organisme fédéral à l'autre, faute sans doute d'avoir mieux à faire pour passer le temps, on se renvoie la balle. Le fédéral n'a jamais fait qu'augmenter, par sa politique d'industrialisation à outrance, le gâchis dont il est la cause génératrice et motrice. Des centaines et des centaines de familles montréalaises, dont un bon nombre sont venues ici attirées qu'elles étaient par les industries montées par Ottawa et sous les auspices tout particuliers du ministre de M. Howe, vivent dans des magasins et des boutiques désaffectés, des garages, des hangars. C'est su depuis des mois et des années. Le *Star* de M. McConnell a publié sur le sujet des images qui sont édifiantes.

M. Howe en est encore à se demander s'il y a urgence. Il est dur d'entendre et de comprendre.

A l'occasion de la lettre ci-dessus mentionnée, M. Asselin remarquait encore que la construction de 172 maisons présentement interrompue à Montréal, faute de matériaux, et qu'Ottawa peut facilement régler le problème en

Roosevelt tenterait un accord entre Rome et Moscou

Bloc-notes
(par O. H.)
A San-Francisco

On ne sait encore qui représentera le Canada à la conférence internationale de San-Francisco. Tout ce que l'on nous a appris jusqu'ici, c'est que la délégation canadienne comprendra des hommes de divers partis.

Il faut espérer qu'elle comprendra aussi, et en proportion convenable, des représentants des principaux groupes ethniques du pays.

A part maintes raisons qui sautent aux yeux de tous, il faut noter que les Canadiens de langue française seraient vraisemblablement avec les représentants des pays non seulement de langue française, mais de culture latine et catholique aussi, des prises de contact et des relations plus faciles que ce ne sera le fait de leurs collègues de langue anglaise.

Il y a là des facteurs qu'on ne peut supprimer, et dont de sages gouvernements doivent tenir compte. — Le gouvernement canadien en a déjà tenu compte d'ailleurs, et avec raison, dans le choix de nos représentants à l'étranger.

Autre point: il ne semble pas que M. King et ses collègues aient l'obligation, dans l'établissement de leur liste de délégués, de se confiner au milieu strictement parlementaire d'aujourd'hui. Quand s'ouvrira la conférence de San-Francisco, nous aurons bien encore un gouvernement et un Sénat, nous n'aurons plus de députés fédéraux. — Depuis huit jours les députés actuels ne seront plus que d'anciens députés et, pour la plupart, ne seront pas plus assurés d'un siège aux prochaines Communes que tel ou tel profane d'aujourd'hui.

Pourquoi alors M. King, si cela peut nous donner une représentation plus brillante, plus solide surtout, ne jetterait-il pas les yeux en dehors du milieu strictement parlementaire actuel?

Les 3e et 7e armées étatsuniennes achèvent une des plus grandes victoires de la guerre — La Russie et les catholiques de son nouvel empire — L'Argentine déclarera-t-elle la guerre au Japon pour aller à San-Francisco?

Il ne reste plus à l'ouest du Rhin que quelques îlots allemands isolés; les 3e et 7e armées étatsuniennes ont opéré plusieurs jonctions et un correspondant militaire affirme que les opérations alliées entre la Moselle et la Sarre depuis une semaine ont coûté à l'ennemi plus de 100,000 hommes et deux armées complètes.

Tandis que la 3e armée a liquidé aujourd'hui les dernières unités allemandes qui se trouvaient dans Ludwigshafen, et poursuit le combat dans Mayence, des éléments de la 7e armée ont avancé de 28 milles; ces troupes se croisent, celles de la 7e armée progressent vers le nord-ouest au nord des colonnes de la 3e armée qui marchent vers le sud-est en arrière de la ligne Siegfried. L'armée du général Patton aurait compté hier 11,335 prisonniers et en aurait environ autant à recenser, ce qui porterait aux environs de 88,000 le nombre des prisonniers dans cette brillante campagne. Si ces chiffres sont exacts, c'est une des plus grandes victoires alliées de la guerre, parce que les Etats-Unis auront supprimé deux armées en même temps qu'ils conquerraient le bassin de la Sarre et la province de Hesse.

La zone que l'ennemi tient encore au sud de la Moselle et à l'ouest du Rhin, autour de Coblenz, serait réduite à un peu plus qu'une tête de pont. La situation est fort confuse, notamment parce que les avances alliées n'ont guère tenu compte des secteurs militaires, que les troupes du général Patch et du général Patton se sont croisées à plusieurs endroits, multipliant les encercllements d'unités ennemies. Après plusieurs jours de retraite les Allemands ont tenté la nuit dernière un effort pour faire passer le Rhin à ce qui reste de leurs 1ère et 7e armées. Les correspondants pensent qu'il n'en restera pas assez pour assurer la défense de la rive est du fleuve dans ce secteur.

Les Alliés sont entrés dans la forteresse de Pirmasens et ont probablement pris Landau, centre routier fortifié; mais les Allemands résistent dans le secteur de la ligne Siegfried qui s'étend devant Karlsruhe, au nord de Lauterbourg et de Wissembourg. L'ennemi a réussi à maintenir un corridor de retraite entre Pirmasens et le Rhin. La 3e armée se trouve à avoir pénétré à cent milles à l'intérieur de la frontière allemande.

Dans la tête de pont de Remagen, les Etats-Uniens ont pris Beuel, devant Bonn, et ont atteint la rivière Sieg sur un front de sept milles à l'est du Rhin, qui va jusqu'à Niederpleis; ils ont repoussé plusieurs contre-attaques ennemies à l'aérodrome près d'Eudenberg; l'artillerie allemande continue de pilonner le centre de la tête de pont.

Au front de l'est, le dégel du printemps est commencé depuis plus d'une semaine; c'est ce qui explique que les nouvelles sont rares quant au front Oder-Neisse; les seuls combats signalés aujourd'hui sur ce long front tenu par les armées des maréchaux Zhoukov et Konev, c'est dans la forteresse assiégée de Breslau; les correspondants disent que l'acalmie ne saurait se prolonger, mais on peut au contraire se demander si l'offensive soviétique n'est pas immobilisée pour deux mois à cause du mauvais état des lignes de communication à travers la Pologne.

Les Russes sont entrés aujourd'hui dans Heiligenbeil, la dernière forteresse que les Allemands tiennent au sud-ouest de Königsberg; ils ont commencé la pénétration des défenses de Dantzig. Près de Frisches-Haff, les troupes soviétiques sont en train de liquider les dernières unités ennemies acculées à la lagune qui s'étend à l'ouest de Königsberg.

se manifester est inféodé au parti communiste, les journaux n'ont aucune liberté et reflètent forcément le point de vue officiel.

Ainsi "Izvestia" du 22 février prenait à partie le "Catholic Herald" de Londres, parce que ce journal condamnait le caractère de plus en plus cruel de la guerre. "Cela est hautement symptomatique, écrivait "Izvestia"; les armes "V" des hitlériens n'ont pas soulevé l'indignation du "Catholic Herald", qui semble n'avoir de sympathie que pour les Allemands. Transportée d'amour pour les bandits hitlériens, la presse réactionnaire catholique devait recevoir les décisions de Crimée avec beaucoup de tristesse."

Ces accusations portent complètement à faux. La presse soviétique a beau multiplier les affirmations gratuites, la vérité c'est que le Pape a protesté contre les invasions allemandes de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg, tandis qu'à ce moment-là Staline était l'associé de Hitler et avait même pris sa part du butin de l'armée allemande. L'affirmation que la presse catholique est "transportée d'amour pour les bandits hitlériens" est si fautive qu'elle se détruit elle-même; l'opposition la plus énergique que le nazisme ait rencontrée en Allemagne lui est venue des catholiques. Ainsi qu'un journaliste anglais et non catholique le faisait remarquer ironiquement: sous ce rapport le service secret des Russes a dû les mal renseigner.

L'"Etoile rouge", organe officiel de l'armée soviétique, a accusé le Pape de se faire le porte-parole des Allemands et de prêcher une paix douce; et l'article se terminait par l'affirmation que le gouvernement de Moscou résisterait à toute intervention politique du Vatican en Allemagne, en Autriche, en Hongrie et en Pologne. Cette conclusion qui montrait le bout de l'oreille, a provoqué une riposte du journal "Il Quotidiano" qui a demandé où l'U.R.S.S. et ses Etats satellites veulent en venir: "Veut-on empêcher l'Eglise de s'intéresser à ces fidèles, ou veut-on empêcher ces catholiques de considérer le Pontife romain comme leur chef spirituel? Ce serait un nouveau "los von Rom" (rupture avec Rome) cette fois de la part de la Russie; une continuation sur une échelle bien plus vaste de la tentative déjà commencée par le nazisme hitlérien depuis son accession au pouvoir."

S'il est bien vrai que M. Flynn est chargé d'aplanir les voies diplomatiques entre le Saint-Siège et Moscou, s'il est exact que M. Roosevelt, soit par ne pas heurter les sentiments des 23,000,000 de catholiques étatsuniens, soit pour sauvegarder l'une des libertés garanties dans la Charte de l'Atlantique, ait obtenu de M. Staline des garanties de liberté religieuse pour son nouvel empire, le moins qu'on puisse penser c'est que le terrain a été assez mal préparé du côté russe dans le domaine de la propagande.

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Izvestia se plaint des élections finlandaises de samedi et dimanche derniers; elle dit que les partis de gauche n'ont que 25% des sièges et que les éléments qui ont causé des difficultés avec la Russie sont encore trop forts.

C'est évidemment l'opinion finlandaise qui menace l'ours russe; la Russie n'a assurément entrepris contre la Finlande que des guerres défensives.

Les élections d'Helsinki manquent d'importance; les élections de samedi et dimanche derniers ont eu lieu en juin et juillet 1942 en Laponie, en Lettonie et en Estonie, constituées des expressions d'opinion beaucoup plus libres, car les votes étaient autour de 95% pour le rattachement à la Russie communiste.

Si les Japonais doivent s'établir dans notre province, ils y acclimateront sans doute la culture du lotus, fleur de l'oubli. Ils peuvent compter que l'agriculteur Adélaïde Godbout, célèbre pour ses oubliés ou distractions, s'y intéressera vivement.

Suivant la même tradition, "Mars entré en moult, sort en lion" quand ce n'est pas le contraire!

M. King devrait en vulgariser la culture dans la province de Québec pour faire oublier la conscription.

Le Grincheux
22-III-45

Les conservateurs tiennent à la solidarité impériale

A. Graydon trouve que le gouvernement n'a pas accordé suffisamment d'importance à la politique étrangère — M. Slaght veut placer la nouvelle Genève au Canada — M. Pouliot réclame la prolongation du Parlement — M. Wilfrid Lacroix votera contre la résolution de San-Francisco

(par Pierre Vigant)

Ottawa, 21-III-45. — La première préoccupation des conservateurs en politique étrangère est toujours d'assurer le maintien de la solidarité impériale. On l'a bien vu lorsque le chef de l'opposition, Gordon Graydon, a poursuivi à après-midi le débat sur la résolution touchant la conférence de San-Francisco.

M. Graydon a déclaré que le parti progressiste-conservateur approuverait la résolution soumise par le gouvernement, que le Canada doit déployer la même détermination pour gagner la paix que pour gagner la guerre. Il a cependant soutenu que rien ne servirait mieux l'influence du Canada qu'une collaboration étroite avec le Commonwealth britannique. Il avait reproché au gouvernement, dès le début de son discours, de n'avoir pas envoyé à Londres l'un de ses membres pour participer à l'importante conférence qui doit établir la collaboration des dominions avec le Royaume-Uni.

Rien de ce qui se fera à San-Francisco, de dire M. Graydon, ne peut affaiblir les liens qui nous unissent à Londres. Le Commonwealth ou l'Empire britannique est le seul organisme international qui fonctionne. Le succès de la paix devra être cons-

L'actualité

La littérature

(par Cric)

Elle est le rêve des jeunes gens, au long des années d'études. Ce métier leur paraît le plus beau, le plus grand, qui donne la seule gloire durable sur cette terre de vanités mensongères. Comme l'ambiance où ils vivent est faite largement de littérature, — puisqu'il leur faut apprendre à écrire, et même la grammaire, — les belles-lettres leur deviennent le principal souci, l'idéal vers lequel on tend de tout son être.

El l'on en vient ainsi à cette curieuse espèce d'humanité: l'homme de lettres pour qui l'écriture est une profession, et non pas un moyen pour atteindre un but plus élevé; qui voit un chemin facile vers la gloire ou plutôt la notoriété avec laquelle on la confond trop souvent.

Cette mentalité un peu naïve n'est pas nouvelle, mais les journaux, le pulvérisement des revues et magazines de toute sorte, l'ont exaspérée en l'élargissant dans une sorte d'anonymat. Le cri solitaire fait remarquer celui qui le pousse. Mais qui le distinguera dans une foule hurlante? Dans l'univers, il y a bien, en période normale, quelque deux cent mille malheureux qui font des livres et essaient de se faire remarquer. Et voici que le radio insatiable vient à son tour y ajouter, véritable tonneau des Danaïdes où ruisselle sans fin l'eau fugitive de la littérature.

Mais il ne faut pas croire que l'espèce est nouvelle. Vers 1895, Jules Lemaitre le notait déjà, en parlant du "mal littéraire". "Ce mal, disait-il, est peut-être éternel dans son essence. Mais il est visible que, depuis les naifs aedés qui amusaient les longues mangeries des âges primitifs, depuis les trouvères à l'âme superficielle et enfantine... ce mal a fait chez nous d'étranges et effroyables progrès."

Et parmi les causes qu'il énumère: "...Il y a aussi ce fait que la

ROME ET MOSCOU

Un correspondant de Washington rapporte aujourd'hui que M. Edward J. Flynn, envoyé spécial du président Roosevelt auprès du Pape, serait chargé de s'enquérir des possibilités d'établir des relations entre le Vatican et le Kremlin. A la Maison-Blanche, on n'a rien dit sauf d'admettre que M. Roosevelt avait invité son vieil ami M. Flynn à l'accompagner à la conférence d'Yalta; c'est en revenant de Moscou que M. Flynn est arrivé à Rome hier, où il est l'hôte de l'ambassadeur étatsunien, M. Kirk.

Le Souverain Pontife a reçu hier M. Myron-C. Taylor, représentant personnel de M. Roosevelt auprès du Pape, mais on ne croit pas qu'il ait été question de la visite de M. Flynn, car cette audience avait pour objet la présentation de deux visiteurs, M. Hunt, qui dirige l'administration économique alliée en Italie, et la veuve du général McNair.

Il ne saurait être question entre Rome et Moscou que d'un accord visant les intérêts des catholiques soumis à la puissance russe, car il y a longtemps que l'Eglise a condamné le communisme et il ne peut y avoir de véritable entente entre deux camps aussi opposés. Il n'est pas impossible que M. Roosevelt ait exigé à Yalta des garanties spéciales pour les droits religieux des pays et des populations catholiques qu'avec M. Churchill il abandonnait à l'autorité de M. Staline. En effet, à la suite des décisions de Crimée, la Russie exercera une domination ou une influence plus ou moins étendue sur toute l'Europe centrale, où se trouvent plus de 50,000,000 de catholiques; le puissant empire communiste s'augmente de populations catholiques considérables par ses annexions de la Pologne orientale, de la Lituanie, de la Lettonie et d'une partie de la Tchecoslovaquie; de plus les gouvernements de Pologne, de Tchecoslovaquie, de Yougoslavie et de Hongrie, où se trouvent des millions de catholiques, devront avoir l'amitié du Kremlin.

Cela forme un bloc si considérable que même Staline doit sentir le besoin d'un "modus vivendi" s'il veut que l'ordre nouveau prévu par les Alliés ne jécule pas tout de suite une guerre religieuse de grande envergure. Pourtant il ne semble pas y avoir d'amélioration dans l'attitude de la presse soviétique envers le Vatican; et dans ce pays où tout ce qui peut

EN PAGE 10: — La session provinciale — Clôture du long et vif débat sur le travail féminin dans les usines de guerre, par Louis Robillard.

(Suite à la page 2)

(suite à la page deux)

22-III-45

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)
On ne crée pas un ministère distinct des affaires étrangères au lieu de laisser cette tâche extrêmement importante au premier ministre déjà surchargé de besogne.

M. Graydon a naturellement protesté contre l'exclusion du chef de son parti, M. Bracken, de la délégation qui représentera le Canada à San-Francisco et il a demandé que l'on accorde une représentation à l'agriculture, à l'industrie, au commerce et au travail dans la délégation.

M. L.-P. Picard
Le député de Bellechasse, M. Louis-Philippe Picard, a fait un exposé historique de l'évolution politique du Canada qui a été plus lente que celle des autres nations du Nouveau Monde.

Ancien secrétaire de feu Ernest Lapointe, il a tenu à exalter le rôle que celui-ci a joué de concert avec M. King dans l'émancipation graduelle du Canada au cours du dernier quart de siècle.

M. King a entretenu avec MM. Churchill et Roosevelt des relations qui ne peuvent servir le prestige du Canada. Il a parlé avant même la conférence de Dumbarton-Oaks de la place qu'il faudrait faire aux Etats secondaires.

Aviis de décès

PREFONTAINE — A Longueuil, le 20 mars 1945, à l'âge de 79 ans, 11 mois, est décédé Alfred Préfontaine, époux de feu Marie-Louise Viau.

Nécrologie

CHAYER — A Montréal, le 20, à 39 ans. Les Morts, épouse de Pierre Chayer. COURSOUL — A Montréal, le 20, à 42 ans. Wilfrid Coursoul, époux d'Éléonore Coursoul.

A L'ETRANGER

A Providence, Mlle Caroline Hazard, présidente du collège Wellesley. CHICAGO, George J. Horton, président et directeur actif de la Chicago Bridge and Iron Co.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés ou gravés. Prix et spécimens sur demande. L'imprimerie Populaire, Limitée, 430, Notre-Dame est. Montréal. Tél. BÉlail 3361

CALENDRIER

31 jours MARS 31 jours. Demain: VENDREDI 23 MARS 1945. Lever du soleil, 5 h. 55. Coucher du soleil, 6 h. 16.

Table of the month of March 1945 with days of the week and dates.

L'actualité

(suite de la première page)
littérature, plus lucrative de nos jours qu'elle ne l'a jamais été, apparaît de plus en plus comme une profession à laquelle il est avantageux de se vouer exclusivement.

La Cité de la paix
M. Victor Quelch, député créditiste d'Acadia, déclare que son parti approuvera la résolution du gouvernement. Il estime cependant que les conclusions de la conférence de Bretton-Woods sont de nature à compromettre la paix du monde.

M. Arthur Slaght, député libéral de Parry-Sound, a trouvé des expressions délicieuses pour suggérer que la délégation canadienne à San-Francisco invite le nouvel organisme international à s'établir au Canada.

M. T. L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, a fait plusieurs remarques assez imprévues. Il estime que la Pologne aurait dû être invitée à San-Francisco.

M. Church a conclu en disant que l'avenir du Canada dépendra de sa population même et en réclamant une collaboration plus étroite avec l'Empire et les Etats-Unis.

M. Jean-François Pouliot

Le député de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot, a réclamé la formation d'un comité composé de représentants de tous les partis pour étudier la politique que la délégation canadienne devrait soutenir à la conférence de San-Francisco.

Fédération du vêtement

Une assemblée de la Fédération nationale du vêtement Inc., aura lieu samedi soir le 24 mars, à 8 heures au secrétariat des Syndicats catholiques, 1231 est, rue DeMontigny.

La Suède prend des précautions

Londres, 22 (C.P.) — La radio de Stockholm, elle aujourd'hui le ministre de la Justice K. Bergqvist, qui a demandé que la Suède prenne des précautions pour que le pays ne devienne pas un refuge pour les criminels de guerre.

Funérailles de Me Georges Archambault

Ce matin en la cathédrale de Montréal ont eu lieu les funérailles de Me Georges Archambault, avocat en chef de Montréal, décédé le 19 mars 1945, après une longue maladie, à l'âge de 55 ans.

Enfant tué par un obus

Brockville, Ont., 22 (C.P.) — David Cooper, 6 ans, a été tué, et sa grand-mère, Mme David Cooper, 65 ans, gravement blessée hier lorsqu'un obus de mortier, trouvé par le garçonnet dans le champ, près de la maison, a fait explosion.

Présimé chef de bande appréhendé

St-Thomas, Ont., 22 (C.P.) — Mike Smorowski, 27 ans, un Manitobain, accusé par la police d'être à la tête d'une bande de cambrioleurs et de voleurs opérant entre Montréal et Winnipeg, a été arrêté hier par deux agents de police de St-Thomas.

Sixième corps retrouvé

Vancouver, 22 (C.P.) — A la suite de l'explosion du Greenhill Park, le 6 mars, à Vancouver, on a retrouvé le corps d'une personne qui a péri lors de cette explosion.

Bloc-notes

(suite de la première page)
On pouvait lire hier, dans le compte rendu parlementaire de la Gazette, page 19, colonne 1: Au cours d'un échange d'observations avec M. Casgrain, le Premier Ministre a dit qu'au temps de l'ancien gouvernement libéral, des fonctionnaires du parti libéral (Liberal Party officials) recevaient de l'argent de gens intéressés dans le théâtre Gaiety à Montréal pour que ce théâtre pût rester ouvert le dimanche.

Et après?
Quelles suites auront ces paroles de l'ancien et de l'actuel chef du gouvernement? Il est difficile que les choses en restent là.

Pas encore
On ne nous a pas encore dit pourquoi, d'après toutes les apparences, la Gendarmerie royale avait provoqué la présence à Drummondville, le soir qui devait être marqué des regrets incidents que l'on sait, de trois représentants de journaux de langue anglaise, — et de ceux-là seuls.

L'enregistrement des enfants aujourd'hui
Des formules de demande d'allocations familiales seront postées aux parents dans les huit provinces, annonce M. Brooke Claxton, ministre de la Santé.

Plus de deux millions de formules d'enregistrement seront envoyées par la poste aux parents de la Nouvelle-Écosse à la Colombie canadienne. Ces formules contiendront sept questions, les parents signeront les formules et les renverront par la poste dans les enveloppes qui contenaient ces formules à leur livraison.

Hamel trouve coupable

Il recevra sa sentence demain — Le printemps est arrivé — Affaires de Cour
Roger Hamel, accusé de tentative de meurtre sur la personne du chef de police Romeo Perrault, de Chambly, a été déclaré coupable hier par le jury des Assises. Le juge Wilfrid Lazare a remis la sentence à demain.

Hamel trouve coupable

Bléssé par un auto
M. Achille Durant, 46 ans, 764 rue Walnut, a été renversé par une auto et gravement blessé, hier soir, au moment où il traversait la chaussée rue Notre-Dame, près de la rue St-Philippe. Transporté à l'hôpital Général, on dit qu'il souffre de blessures à la tête, à la figure et d'une fracture probable de la jambe droite.

Le printemps est arrivé

Le printemps a eu une réception plutôt froide hier, mais même les oiseaux n'ont chanté son arrivée. Les Montréalais n'ont pas vu un rayon de soleil de la journée et le thermomètre n'a pas monté à plus de 40 degrés. Le vent a été accompagné d'une humidité qui rendait en apparence l'atmosphère plus froide. En somme, c'était une réception presque hivernale.

Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Société canadienne de la Croix Rouge: Dîner de clôture de la sixième campagne annuelle, à l'hôtel Mont-Royal, à 7 heures. Association d'orientation professionnelle: Causerie de M. Henry R. Hall sur les méthodes d'orientation, au Junior High School de Westmount, à 8 h. 15.

Advertisement for HA.7251 medicine, featuring an illustration of a person and text describing its benefits for rheumatism and other ailments.

Hamel trouve coupable

Il recevra sa sentence demain — Le printemps est arrivé — Affaires de Cour
Roger Hamel, accusé de tentative de meurtre sur la personne du chef de police Romeo Perrault, de Chambly, a été déclaré coupable hier par le jury des Assises. Le juge Wilfrid Lazare a remis la sentence à demain.

Bléssé par un auto
M. Achille Durant, 46 ans, 764 rue Walnut, a été renversé par une auto et gravement blessé, hier soir, au moment où il traversait la chaussée rue Notre-Dame, près de la rue St-Philippe. Transporté à l'hôpital Général, on dit qu'il souffre de blessures à la tête, à la figure et d'une fracture probable de la jambe droite.

Le printemps est arrivé

Le printemps a eu une réception plutôt froide hier, mais même les oiseaux n'ont chanté son arrivée. Les Montréalais n'ont pas vu un rayon de soleil de la journée et le thermomètre n'a pas monté à plus de 40 degrés. Le vent a été accompagné d'une humidité qui rendait en apparence l'atmosphère plus froide. En somme, c'était une réception presque hivernale.

Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Société canadienne de la Croix Rouge: Dîner de clôture de la sixième campagne annuelle, à l'hôtel Mont-Royal, à 7 heures. Association d'orientation professionnelle: Causerie de M. Henry R. Hall sur les méthodes d'orientation, au Junior High School de Westmount, à 8 h. 15.

Le printemps est arrivé

Le printemps a eu une réception plutôt froide hier, mais même les oiseaux n'ont chanté son arrivée. Les Montréalais n'ont pas vu un rayon de soleil de la journée et le thermomètre n'a pas monté à plus de 40 degrés. Le vent a été accompagné d'une humidité qui rendait en apparence l'atmosphère plus froide. En somme, c'était une réception presque hivernale.

Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Société canadienne de la Croix Rouge: Dîner de clôture de la sixième campagne annuelle, à l'hôtel Mont-Royal, à 7 heures. Association d'orientation professionnelle: Causerie de M. Henry R. Hall sur les méthodes d'orientation, au Junior High School de Westmount, à 8 h. 15.

Le printemps est arrivé

Le printemps a eu une réception plutôt froide hier, mais même les oiseaux n'ont chanté son arrivée. Les Montréalais n'ont pas vu un rayon de soleil de la journée et le thermomètre n'a pas monté à plus de 40 degrés. Le vent a été accompagné d'une humidité qui rendait en apparence l'atmosphère plus froide. En somme, c'était une réception presque hivernale.

Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Société canadienne de la Croix Rouge: Dîner de clôture de la sixième campagne annuelle, à l'hôtel Mont-Royal, à 7 heures. Association d'orientation professionnelle: Causerie de M. Henry R. Hall sur les méthodes d'orientation, au Junior High School de Westmount, à 8 h. 15.

Le printemps est arrivé

Le printemps a eu une réception plutôt froide hier, mais même les oiseaux n'ont chanté son arrivée. Les Montréalais n'ont pas vu un rayon de soleil de la journée et le thermomètre n'a pas monté à plus de 40 degrés. Le vent a été accompagné d'une humidité qui rendait en apparence l'atmosphère plus froide. En somme, c'était une réception presque hivernale.

Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Société canadienne de la Croix Rouge: Dîner de clôture de la sixième campagne annuelle, à l'hôtel Mont-Royal, à 7 heures. Association d'orientation professionnelle: Causerie de M. Henry R. Hall sur les méthodes d'orientation, au Junior High School de Westmount, à 8 h. 15.

Hamel trouve coupable

Il recevra sa sentence demain — Le printemps est arrivé — Affaires de Cour
Roger Hamel, accusé de tentative de meurtre sur la personne du chef de police Romeo Perrault, de Chambly, a été déclaré coupable hier par le jury des Assises. Le juge Wilfrid Lazare a remis la sentence à demain.

Bléssé par un auto
M. Achille Durant, 46 ans, 764 rue Walnut, a été renversé par une auto et gravement blessé, hier soir, au moment où il traversait la chaussée rue Notre-Dame, près de la rue St-Philippe. Transporté à l'hôpital Général, on dit qu'il souffre de blessures à la tête, à la figure et d'une fracture probable de la jambe droite.

Le printemps est arrivé

Le printemps a eu une réception plutôt froide hier, mais même les oiseaux n'ont chanté son arrivée. Les Montréalais n'ont pas vu un rayon de soleil de la journée et le thermomètre n'a pas monté à plus de 40 degrés. Le vent a été accompagné d'une humidité qui rendait en apparence l'atmosphère plus froide. En somme, c'était une réception presque hivernale.

Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Société canadienne de la Croix Rouge: Dîner de clôture de la sixième campagne annuelle, à l'hôtel Mont-Royal, à 7 heures. Association d'orientation professionnelle: Causerie de M. Henry R. Hall sur les méthodes d'orientation, au Junior High School de Westmount, à 8 h. 15.

Le printemps est arrivé

Le printemps a eu une réception plutôt froide hier, mais même les oiseaux n'ont chanté son arrivée. Les Montréalais n'ont pas vu un rayon de soleil de la journée et le thermomètre n'a pas monté à plus de 40 degrés. Le vent a été accompagné d'une humidité qui rendait en apparence l'atmosphère plus froide. En somme, c'était une réception presque hivernale.

Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Société canadienne de la Croix Rouge: Dîner de clôture de la sixième campagne annuelle, à l'hôtel Mont-Royal, à 7 heures. Association d'orientation professionnelle: Causerie de M. Henry R. Hall sur les méthodes d'orientation, au Junior High School de Westmount, à 8 h. 15.

Le printemps est arrivé

Le printemps a eu une réception plutôt froide hier, mais même les oiseaux n'ont chanté son arrivée. Les Montréalais n'ont pas vu un rayon de soleil de la journée et le thermomètre n'a pas monté à plus de 40 degrés. Le vent a été accompagné d'une humidité qui rendait en apparence l'atmosphère plus froide. En somme, c'était une réception presque hivernale.

Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Société canadienne de la Croix Rouge: Dîner de clôture de la sixième campagne annuelle, à l'hôtel Mont-Royal, à 7 heures. Association d'orientation professionnelle: Causerie de M. Henry R. Hall sur les méthodes d'orientation, au Junior High School de Westmount, à 8 h. 15.

Le printemps est arrivé

Le printemps a eu une réception plutôt froide hier, mais même les oiseaux n'ont chanté son arrivée. Les Montréalais n'ont pas vu un rayon de soleil de la journée et le thermomètre n'a pas monté à plus de 40 degrés. Le vent a été accompagné d'une humidité qui rendait en apparence l'atmosphère plus froide. En somme, c'était une réception presque hivernale.

Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Société canadienne de la Croix Rouge: Dîner de clôture de la sixième campagne annuelle, à l'hôtel Mont-Royal, à 7 heures. Association d'orientation professionnelle: Causerie de M. Henry R. Hall sur les méthodes d'orientation, au Junior High School de Westmount, à 8 h. 15.

Advertisement for HA.7251 medicine, featuring an illustration of a person and text describing its benefits for rheumatism and other ailments.

A la Société médicale

La séance inaugurale de la campagne entreprise pour obtenir la création d'un Institut du rhumatisme
Comme nous le disions dans notre édition d'hier, les membres de la Société médicale de Montréal se sont réunis mardi soir, au Jardin botanique de Montréal.

Association d'orientation professionnelle: Causerie de M. Henry R. Hall sur les méthodes d'orientation, au Junior High School de Westmount, à 8 h. 15.

Institut des ingénieurs du Canada: Causerie de David Boyd sur l'industrie de l'aviation, au no 2050 rue Mansfield, à 8 h. 15.

Société royale d'astronomie du Canada: Causerie du Dr W.-F. Oliver sur la relativité, au pavillon de la physique à l'Université McGill, à 8 h. 30.

ACFAS: Causerie du professeur René Cruchet, sur les pirates français fameux, à l'amphithéâtre du Jardin botanique, à 8 h. 30.

Légion canadienne (section canadienne de Vimy): Ouverture officielle des nouveaux quartiers de la section, au no 694, rue Cathcart à 8 h. 15.

Union des Latins d'Amérique: Réunion spéciale, ce soir, à 8 h à l'amphithéâtre de l'Ecole technique, 200, rue des Érables, à l'ordre du jour: amendement à la constitution de l'Union. Il y aura aussi présentation de films sur le Mexique. Seuls les membres seront admis.

Nouvelle campagne contre les voies élevées

M. Rodrigue Moore, président de l'Association des hommes d'affaires du nord, nous communique: La nouvelle campagne déclenchée par l'Association des hommes d'affaires du nord contre l'exécution du projet de construction d'une voie élevée à travers la partie nord de Montréal s'appuiera et particulièrement sur la raison suivante: que la voie de ceinture a été imposée comme une mesure essentielle à l'effort de guerre du pays et que la fin prochaine des hostilités ne justifie plus un tel projet; enquête s'impose donc pour déterminer si cette voie aura quelque utilité en temps de paix et si un autre solution ne satisfiera pas mieux les besoins de la métropole et les intérêts des citoyens. Cette nouvelle campagne sera inaugurée dimanche prochain par une grande assemblée publique dans une des paroisses affectées.

Sous tous les ciels l'ai chanté...

par Emma CALVE
Volume de 295 pages — 16 gravures hors texte. Au comptoir \$1.50 Par la poste \$1.60 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

LE GROUPEMENT DES INDÉPENDANTS

M. Emile Boiteau, notaire de Québec
parlera à
vendredi soir 10 h. 30 à 10 h. 45
dimanche soir 8 h. 15 à 8 h. 30
lundi soir 8 h. 30 à 8 h. 45
jeudi soir, 23 mars 7 h. 45 à 8 h. 00
samedi soir, 31 mars 7 h. 30 à 7 h. 45
Bureau: No 10, rue St-Jacques, Montréal — Téléphone: MA. 4930

Table with subscription rates for Canada, USA, and other regions.

MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui, maximum, 32.
Minimum, 18.
Même date l'an dernier, 40.
Minimum aujourd'hui, 22.
Même date l'an dernier, 18.

BAROMETRE: 10 h. m., 29.65.

(Chiffres fournis par la maison M. R. de
Meslé, 441 Sherbrooke est, Montréal.)

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Les vestiges laissés par l'inondation

Une rapide randonnée sur les lieux éprouvés par la débâcle, dans la région de Montréal — Dans le port métropolitain — A Montréal-Sud, à Longueuil et à Saint-Lambert — A Laprairie

(par Pierre Laporte)

Longueuil, Saint-Lambert et Laprairie surtout, se remettent lentement de cette terrible inondation dont ils ont été le théâtre au début de la semaine. Après avoir atteint plusieurs pieds de hauteur, les eaux commencent à baisser et les habitants de ces trois villages du sud commencent lentement à mettre un peu d'ordre dans toutes ces choses que l'on a entassées pêle-mêle pour les mettre à l'abri de l'eau.

Nous avons vu ce matin, au cours d'une tournée dans les trois petites villes inondées, des mobiliers de salon encore tout ruisselant d'eau; des meubles de toutes sortes empilés les uns sur les autres; des prélatris tordus par la crue des eaux, des tapis qui se balançaient lamentablement sur des cordes à linge surchargées... et que de dégâts encore, qui sont la suite directe de l'inondation.

Les dommages sont considérables, à Longueuil surtout, mais l'eau a fini d'en causer puisqu'elle a commencé à se retirer. Tous ceux que nous avons interrogés ont affirmé que les choses se sont grandement améliorées depuis vingt-quatre heures. Il était d'ailleurs facile de se rendre compte que seuls les endroits à niveau plus bas et les rives du fleuve sont encore submergés.

Sur une distance de plus de vingt milles, entre Longueuil et Laprairie, les champs sont couverts d'énormes blocs de glace (quelques-uns ont plus de vingt pieds carrés, transportés là à la faveur de l'inondation. Plusieurs clôtures ont été brisées par cette glace et à deux endroits, entre Saint-Lambert et Laprairie, la route est obstruée par des monticules de glace d'une trentaine de pieds de hauteur.

Notons que les victimes de l'inondation ne sont pas très douces à l'endroit des brise-glace, qu'elles accusent d'être la cause de tous leurs maux. "Les brise-glace qui arrivent après la débâcle, dit un citoyen de Longueuil, c'est absolument inutile... C'est aussi logique que d'appeler un médecin quand le malade n'est plus en danger. D'autres sont moins catégoriques et disent que les brise-glace ont été surpris par le printemps hâtif de cette année. La débâcle s'est produite un mois avant la normale et les brise-glace sont partis de Québec sensiblement à la même date que l'année dernière. Ils sont donc en retard d'un mois sur la débâcle.

Notons aussi qu'en général les sinistrés prennent les choses plutôt gaiement et qu'ils n'ont pas perdu, même au pire de l'inondation, cette capacité bien française de badiner au milieu des pires maux.

Maintenant que les choses rentrent rapidement dans l'ordre, on rit à gorge déployée en se rappelant les exploits d'un tel et d'un tel dans une maison inondée ou sur le toit où il avait dû chercher refuge.

A Montréal

Notre dernier regard avant de quitter la ville, a été pour le port de Montréal. De quais... il n'y en a plus. L'eau n'a pas reculé, elle a envahi les quais, les a submergés complètement et a continué de monter jusqu'au sommet d'un immense rempart de ciment qui sépare le port d'avec la partie la plus basse du marché Bonsecours. Le quai Victoria, là où accostent les navires de Canada Steamship Lines en été, disparaît sous au moins six pieds d'eau.

Le tunnel qui conduit à ce quai, par la rue Berri, est fermé à la circulation, car il a été pris d'assaut par l'eau et les glaces.

Vis-à-vis les hangars no 25, ceux de l'Alco Steamship, la glace a monté sur les voies ferrées, qui sont complètement fermées à la circulation. Elle a démolie une grosse clôture de fer qui borde le quai.

Face à la rue Papineau, derrière l'usine de la Dominion Rubber Co., il y a un autre tunnel qui conduit au port. Celui-là est presque complètement submergé. Il est rempli d'eau au point qu'une chaloupe n'aurait pas assez de place pour passer dessous.

Evidemment, le spectacle du port dans cet état a quelque chose de surprenant, mais il serait exagéré de dire que les dommages sont considérables. En fait, ils sont minimes, car les murs de béton que l'on a construits sur toute la lon-

Le livre de consolation

de Louis Bertrand

Table des chapitres: —
La terreur barbare
Vieillesse
Souffrir
Mourir

Volume de 300 pages.

Au comptoir \$1.50

Par la poste \$1.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le Ville emprunt de la victoire

Le ministre des Finances, M. Ilsley, annonce que les obligations auront une double échéance, dont l'une à long terme et l'autre à plus court terme

"Les obligations du huitième emprunt de la victoire au Canada auront une double échéance, l'une à dix-huit ans et cinq mois et l'autre à quatre ans et six mois", vient d'annoncer ici M. J.-L. Ilsley, ministre des Finances. "L'émission à long terme, portant intérêt à 3 pour cent avec échéance à 100 le 1er octobre 1963, sera rachetée en 1959 ou après, tandis que l'émission à plus court terme, portant intérêt à 1 3/4 pc., avec échéance à 100 le 1er novembre 1949, ne sera pas rachetée avant la date d'échéance. Ces deux émissions seront datées du 1er mai 1945 et seront émises à 100. Le premier coupon-intérêt de l'émission à 3 pc. sera dû au bout de cinq mois et les coupons subséquents deviendront alors dus deux fois par année le 1er octobre et le 1er avril.

La campagne du huitième emprunt de la victoire s'ouvrira le 23 avril avec un objectif minimum de \$1,350,000,000, dont \$675,000,000 représentent l'objectif minimum des souscriptions individuelles, soit une augmentation de \$75,000,000 pour cette même catégorie au cours du septième emprunt de la victoire en octobre 1944.

En compagnie de M. Ouellette, et à bord d'une chaloupe, nous avons fait ce matin le tour de sa cour à bois, qui couvre plusieurs milliers de pieds carrés, et qui disparaît encore sous quatre pieds d'eau.

Dans ses hangars (il en a près de douze), M. Ouellette gardait précieusement quelques milliers de pieds de beau pin sec, de plancher de bois dur, également sec, ainsi que des barils de clou, de la planche murale, de panneaux imitant la brique, du bois de construction et toutes ces mille et une choses que l'on voit ordinairement chez un marchand de bois.

Dans la nuit de mardi à mercredi tout cela a été inondé. Le bois qui était empilé dans la cour a commencé à flotter puis à naviguer et il a été chaloqué jusque chez le dixième voisin, où il s'agit maintenant de l'identifier et de le ramener "au bercail".

Détail inédit, une mouffette (bête puante) a dû fuir devant la crue des eaux et elle a trouvé refuge sur un immense tas de planches dans un des hangars de M. Ouellette. La visiteuse est tranquille pour le moment... car personne n'ose l'approcher de trop près. Nous avons eu ce matin le plaisir discutabile de lui rendre visite, à distance.

On raconte aussi que des douzaines de rats musqués et autres petits animaux de ruisseaux ont dû chercher refuge dans la partie élevée de la ville. Les gens se rencontrent dans leurs caves, dans les rues, sous des tas de planches. La chasse, dit-on, a été très active dans certains quartiers de la ville.

Entre la cour à bois de M. Ouellette et le fleuve il y a une distance d'environ quatre arpents, où sont construits des dizaines de camps d'été.

Pour sa part, notre interlocuteur en avait treize, formant un joli quadrilatère, qui faisaient la joie des villageois. Les glaces sont entrées dans ce pâté de maisons et en un tournemain les ont empilées les unes sur les autres. La tuyauterie a été arrachée, les fondations brisées, bref les maisons sont maintenant entassées en un seul paquet, encore complètement entouré de glace. Un quarzième camp, construit au même endroit, a préféré voyager plutôt que de se joindre à ses frères "confrères". On l'a retrouvé, à l'heure mercuriale, à plus de mille pieds de l'endroit où on l'avait bâti. Heureusement, il n'est pas trop endommagé.

M. Ouellette nous a dit qu'au moins cent maisons ont été gravement endommagées et que l'on ne pourra évaluer que dans plusieurs jours les dommages exacts infligés à l'ameublement de ces maisons.

Un des employés de ce monsieur affirme que cela ne s'est pas vu depuis 1913. "Mais alors, dit-il, il n'y avait pas de brise-glace".

M. Ouellette ajoute que le brise-glace est une chose parfaitement inutile quand il arrive après la débâcle. "Admettons, dit-il, que cette année il a été surpris par le printemps hâtif".

Au cours de l'inondation, il n'y a eu qu'un seul sauvetage. Une femme, voyant monter les eaux, s'est réfugiée au 2e étage de sa maison, avec une bonne partie de son ménage. Contrairement à son attente l'eau a bien sûr envahi le 2e plancher de sa demeure... et la seule "porte de sortie" qui lui restait... c'était sa fenêtre. Elle l'ouvrit donc et se mit à crier à fendre l'âme jusqu'à ce qu'on vint, en chaloupe, la tirer de sa situation périlleuse.

Mais depuis l'eau s'est retirée et dans quelques jours cette dame, et les autres habitantes de la rive, pourront réintégrer leurs demeures. Ils en seront quitte pour faire sécher leurs meubles au soleil du printemps.

A St-Lambert

Peu de choses à dire sur Saint-Lambert. L'eau s'est complètement retirée et il ne reste que de gros glaçons pour en rappeler le souvenir. Disons aussi que la route, à

Les législatures provinciales

Coup d'oeil sur ce qui se passe en dehors du Québec

Voici, en quelques lignes, d'après des dépêches de la Canadian Press, les grandes lignes de ce qui se passe aux Assemblées législatives du pays, en-dehors de notre province:

Ontario

Les trente-huit députés du gouvernement progressiste-conservateur du colonel Drew ont face, aujourd'hui, à la plus grande épreuve de leur solidité comme groupe parlementaire, depuis qu'il a pris le pouvoir, en août 1943. On dit même, dans les cercles politiques, qu'il est possible que le gouvernement soit renversé ce soir, après la fin du débat sur le discours du trône, quand le gouvernement demandera d'adopter l'adresse en réponse à ce discours et alors que les députés seront appelés à voter sur les amendements de la C. C. F. et de la députation libérale.

Certains disent qu'il se peut que les seize députés libéraux et les trente-deux députés du parti C.C.F. votent ensemble sur l'un des deux amendements, et renversent ainsi le gouvernement présentement au pouvoir.

La séance a été plutôt acerbé à l'Assemblée législative ontarienne, hier soir. A un moment donné, le premier ministre Drew a accusé M. Arthur Williams, député C.C.F. d'Ontario, de se conduire comme un obstructionniste (filibuster), après que celui-ci eût parlé durant trois heures. M. Williams a répliqué en disant que le premier ministre devrait être "chassé de la Chambre, pour cette remarque". M. Williams a ajouté que le fait de discuter longuement un problème tel que celui des cas d'accidents du travail (qui était soumis pour la première fois à l'Assemblée), n'était certainement pas de l'obstructionnisme et que d'utiliser un tel terme était faire preuve d'ignorance.

Nouveau-Brunswick

La Législature du Nouveau-Brunswick s'ajournera probablement aujourd'hui jusqu'au 3 avril à cause de l'impossibilité d'expédier tout le travail avant le Vendredi saint.

Manitoba

À la législature du Manitoba, on a adopté en troisième lecture des amendements à la loi de la circulation des routes. Ces amendements visent au fonds pour la protection des personnes blessées ou des parents des personnes tuées dans des accidents de circulation par un irresponsable et qui ne sont pas satisfaisants d'un jugement rendu.

Alberta

M. W. A. Fallow, ministre des chemins de fer et des téléphones, a présenté, hier, une loi à l'effet d'autoriser le ministre à exproprier de certaines compagnies mutuelles rurales. Ces immeubles ont été acquis du gouvernement, il y a quelques années.

Un effort pour passer une loi afin d'incorporer l'Assemblée législative française d'Alberta a été décliné hier à la législature. Cette loi, présentée la semaine dernière, a rencontré en plus de l'opposition de membres de l'opposition, celle de certains membres du gouvernement.

M. Fallow a dit, entre autres choses, que toute tentative de Radio-Canada d'accorder un permis commercial de radiodiffusion pour l'établissement d'une station de T.S.F. de langue française, à Edmonton, serait étudiée avec un "sérieux intérêt" par le gouvernement albertain.

Nouvelle-Ecosse

Le premier ministre, A. S. MacMillan, a présenté, hier, en seconde lecture la loi de révision électorale. Cette loi doit être votée tous les hommes et femmes des services de l'armée, des employés de chemins de fer, les pêcheurs, les marins ainsi que les voyageurs de commerce.

Saskatchewan

Hier, à la Législature de la Saskatchewan, s'est terminé le 4ème jour de débat sur le budget. Il s'est terminé par un vote de 41-5 en faveur d'une motion du trésorier provincial, M. M. Fines, qui a demandé à l'Orateur de lever la séance pour que l'on puisse discuter les évaluations du budget en comités privés. Les cinq membres libéraux ont voté contre la motion.

Ile du Prince-Edouard

Le trésorier provincial a présenté hier son budget. Ce budget indique un déficit total de \$787,646 pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1946. Le budget de M. William Hughes s'établit comme suit: revenus totaux: \$2,697,683, dépenses totales: \$3,585,329.

La délégation britannique à San-Francisco

Londres, 22 (C.P.). — Le premier ministre a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes les noms de sept hommes et de deux femmes, qui feront partie de la délégation britannique à la conférence de sécurité internationale à San-Francisco, le 25 avril prochain.

M. Emmanuel Shinwell, travailliste, a accusé le gouvernement de "bourrer" la délégation de conservateurs. Apparemment irrité par l'accusation de M. Shinwell, M. Churchill a répondu: "Tout homme à l'esprit éclairé pourra dire que le parti travailliste a une représentation adéquate, au sein de la délégation". En plus de MM. Eden et Atlee, M.

30e nuit consécutive de raids contre Berlin

Le pilonnage systématique des voies de communication allemandes se poursuit — 7,000 sorties au cours de la journée d'hier — Les Canadiens participent aux opérations

Londres, 22 (C.P.). — Des formations de bombardiers de la "R. A. F." se sont envolées de leurs bases, tôt ce matin, pour continuer leur terrible offensive contre le Reich. Hier, soit les cinquantes jours consécutifs, les avions ont martelé Berlin pour la 30e nuit consécutive.

Au cours de la journée d'hier, de puissants bombardiers quadrimoteurs ont pilonné l'Allemagne et immédiatement après leur départ le radio allemand annonçait que des unités, stationnées en Italie, les relayaient dans leur offensive. Il semble que les Alliés aient entrepris deux autres martelages systématiques des routes allemandes. On a évalué le nombre de sorties de la journée à 7,000.

Les opérations coordonnées du front ouest, de l'ouest et de l'aviation, se continuent. Les nôtres se sont encore attaqués au centre ferroviaire, aux villes fortifiées et aux aérodromes de la plaine allemande.

Un pilote de la "R. A. F." a déclaré que toutes les villes qu'il avait survolées dans cette région étaient en flammes.

Les avions alliés ont détruit neuf appareils ennemis, dont plusieurs "Jet", dans les airs, et 45 autres sur le sol.

On évalue le nombre de tonnes de bombes lancées par les Mosquitos de la R. A. F. sur la capitale allemande depuis le commencement de l'offensive, le 20 février, à 4,000.

Les bombardiers lourds de l'aviation canadienne ont participé, hier, aux raids contre les communications du front ouest. Nos pilotes ont déclaré que les résultats obtenus étaient "exceptionnellement bons".

Les objectifs étaient libérés des brouillards et les nôtres pouvaient très bien diriger leurs bombes. Cependant l'on rapporte qu'une région était couverte d'un écran de fumée. Nous savons que récemment la radio allemande a rapporté que le maréchal Montgomery se servait d'écrans de fumée pour opérer ses préparatifs en vue de la traversée du Rhin.

Rhein, l'un des principaux objectifs d'hier, est le centre de deux lignes de communications très importantes, l'une parcourant la Ruhr et l'autre se dirigeant à l'est de l'Allemagne centrale. Deux canaux voisins ajoutent à l'importance de ce centre de communications.

La deuxième armée de l'air, composée en grande partie d'aviateurs canadiens, a surtout concentré ses activités dans la région où combat le 21ème corps d'armée.

Des Typhoons et des Spitfires s'en sont pris à des pistes d'envol des bombes V-2 dans le nord des Pays-Bas, coupant aussi 41 voies de chemins de fer et détruisant un nombre considérable de matériel roulant. L'on croit que les nôtres se sont attaqués au plus grand dépôt de munitions et de pétrole souterrain, en face des troupes canadiennes et britanniques, près de Deventer.

M. Arthur Parent décédé à 71 ans

Il était ancien directeur-adjoint des travaux publics et surintendant du service de l'éclairage de la ville de Montréal

M. Arthur Parent, ancien directeur-adjoint des travaux publics et surintendant des services électriques de la ville de Montréal, a été foudroyé par une crise cardiaque à l'entrée en gare de Stamford, Conn., du train qui le ramenait à Montréal avec sa femme, après un séjour à Miami, Floride.

M. Parent, qui était âgé de 71 ans, avait en raison de sa santé, démissionné le 1er octobre 1934, après une carrière de plus de 40 ans comme employé municipal. Entré au service de la ville en juin 1890, comme commis au bureau de l'éclairage, il était devenu en 1902, secrétaire adjoint de ce service. Au début de 1903, il avait été nommé surintendant intérimaire de ce service, et au mois d'août de la même année, surintendant. Le 16 juillet 1918, il était devenu sous-directeur du service des travaux publics, poste qu'il avait occupé pendant 16 ans.

Marié en premières noces à Louise Brière, et en secondes à Catherine Hoffman, il laisse, outre celle-ci, un fils, René, secrétaire des conseils municipaux de Montréal; deux filles, Germaine, femme du Dr J.-R. Lazure, et Geraldine.

Les funérailles auront lieu samedi, le 24, à neuf heures, en l'église Notre-Dame des Neiges.

Le Devoir présente à la famille en deuil, l'expression de ses profondes condoléances.

Appel aux étudiants des High Schools

Toronto, 22 (C.P.). — Alex MacLaren, directeur du service sur les fermes du ministère de l'Agriculture, a demandé hier aux étudiants des high schools de s'inscrire dans les camps de service sur les fermes de l'Ontario. Quatre de ces camps s'ouvriront le 12 avril.

Churchill a donné les noms suivants des membres de la délégation: le vicomte Cranborne, secrétaire des Dominions; le comte de Halifax, ambassadeur britannique à Washington; et cinq secrétaires parlementaires: du Travail, George Tomlinson; Sécurité intérieure, Mlle Ellen Wilkinson; la Santé, Mlle Florence Horsbrugh; les Vivres, William Hankey; et Bien-Être économique, Dingle Foot.

De 2,000 à 2,600 Japonais seraient placés dans le Québec

Une visite de deux hauts fonctionnaires du Service sélectif à Terrebonne — Ottawa ne s'occuperait pas des protestations du gouvernement provincial

Une personne, à qui ses fonctions ont permis de voir bien des choses, nous faisait ce matin les déclarations suivantes. M. Beaudet, du Service sélectif, à qui l'on a confié la charge de la distribution des Japonais dans la province de Québec, est allé à Terrebonne mercredi dernier. Il a examiné les lieux avec attention puis a loué une vaste propriété, appartenant à un certain M. Langlois. Le vendredi suivant, M. MacNamara, directeur du Service sélectif, se rendait à son tour à Terrebonne pour examiner la propriété louée par M. Beaudet. Enfin, après avoir fait toutes ces allées et venues sans souffler mot à qui que ce soit, les personnages en question se sont décidés à avertir les autorités de Terrebonne que leur ville avait été choisie comme centre de distribution des Japonais. A cette fin, ils avaient loué une vaste propriété de la ville — où il y a pénurie de logement. Dans cet immeuble, l'on se propose d'établir 3 à 5 familles japonaises. Et, pour trois à cinq familles, l'on a choisi une maison qui pourrait en contenir quinze.

Les familles japonaises demeureront dans cette propriété tant qu'elles n'auront pas été expédiées chez des fermiers des environs. Il va sans dire que chaque famille qui trouvera à se placer sera immédiatement remplacée par une autre dans ladite propriété. Ces familles doivent venir à Terrebonne vers le commencement d'avril.

M. Beaudet a révélé à notre informateur que chaque province, sauf la Colombie canadienne, aurait son quota de Japonais, et que le quota de la province de Québec sera de 2,000 à 2,600. Il a aussi déclaré qu'il y a actuellement à Montréal près de 600 Japonais et que ces 600 Japonais y demeurent. Enfin, la propriété de Terrebonne est louée ou sera louée pour deux à trois ans.

M. Beaudet a aussi déclaré que le gouvernement ne s'occuperait pas des protestations du gouvernement provincial et qu'il continuera quand même de distribuer les Japonais à travers la province.

L'évacuation de Tokio est commencée

Près de 3,000,000 d'habitants ont quitté la capitale — Bombardement de Haïnan — Toute résistance japonaise organisée a cessé à Panay — Les pertes ennemies à la ligne Shimbou ont été "extraordinairement lourdes" — Les superforteresses au-dessus de Rangoon — Nouveaux gains alliés en Birmanie — Chichi-Jima pilonné mardi et mercredi — Le Japon serait transformé en forteresse

Londres, 22 (A.P.). — Près de 3,000,000 de Japonais ont déjà évacué la ville de Tokio et des mesures sont actuellement prises pour hâter le départ d'autres habitants, rapporte aujourd'hui la radio de Tokio. Citant une déclaration faite à la Diète japonaise par le ministre de l'Intérieur, l'émission ajoutait que "la population civile de la capitale est descendue à moins de 4,000,000 d'habitants".

Avant la guerre, la ville de Tokio comptait 6,778,804 habitants.

San-Francisco, 22 (A.P.). — Environ 120 B29 et d'autres bombardiers légers ont effectué un raid sur l'île Hainan, au large des côtes de la Chine, hier, révèle aujourd'hui la radio de Tokio, dans une émission entendue par la commission fédérale des communications.

Le rapport non confirmé dit que les défenseurs japonais ont infligé de "pertes considérables" aux raiders.

Manille, 22 (A.P.). — Les quartiers généraux alliés rapportent aujourd'hui que presque toute résistance japonaise organisée sur l'île Panay, au centre des Philippines, envahie dimanche dernier, a été écrasée.

Au cours des opérations aériennes, les bombardiers médiums ont pilonné un convoi de six navires ennemis au large d'Amoy, en Chine, mardi dernier, et l'ont bombardé d'explosifs de six tonnes. Les Alliés ont perdu deux bombardiers, mais un freighter d'escorte ont été coulés, et deux freighters de 7,000 tonnes, probablement coulés, ainsi qu'un destroyer endommagé.

Le port de Panay, à Iloilo, a été capturé intact mardi, ce qui a permis de s'en servir immédiatement. La ville de 90,000 habitants est aussi tombée aux mains des Américains, mais pas avant que l'ennemi n'en ait détruit une grande partie, en y mettant le feu, et des mines électriques.

Des unités américaines, aidées de guérillas, ont aussi envahi la plaine côtière, près d'Iloilo, s'emparant de l'aéroport de Santa Barbara, la deuxième base aérienne capturée à Panay, et des villes de Gauth, Tabucan, San Sebastian et Pavia.

A Luçon, les fortifications ennemies entre Antipolo et Wawa, à 14 milles à l'est de Manille, ont été laissées loin en arrière par les 33e et 6e divisions de l'infanterie américaine, qui ont fait des gains, plus à l'est.

A la ligne Shimbou, où l'on a rapporté que les pertes ennemies ont été "extraordinairement lourdes", les envahisseurs ont pris 256 véhicules, des chars blindés, pour la plupart, 35 canons d'artillerie et antiavions, 12 mortiers, et une grande quantité de mitrailleuses et d'autre matériel.

Les quartiers généraux ont aussi révélé que la province Cavite, formant la partie sud de la baie de Manille, a été virtuellement nettoyée de l'ennemi.

Dans un autre secteur d'invasion, à Zamboanga, sur l'île Mindanao, la 41e division américaine a si efficacement libéré la région du port, que les aéroports capturés sont actuellement utilisés, en toute liberté.

Washington, 22 (A.P.). — Des superforteresses, dont les bases sont aux Indes, ont bombardé d'impor-

tant installations militaires et des entrepôts sur Rangoon, le grand port de Birmanie, aujourd'hui, pour la deuxième fois en moins d'une semaine. Plus tôt une nouvelle publiée par les quartiers généraux de la 20e armée aérienne, ici, a dit qu'une "imposante force aérienne" de B-29 du 20e commandement aérien avait participé à ce raid. La nouvelle dit que plus de 100 appareils y ont pris part.

On croit que les résultats du raid seront annoncés dès que les détails seront connus. Le raid est venu à la suite de l'attaque samedi dernier sur l'importante base d'approvisionnement japonaise, au cours de laquelle les superforteresses ont pilonné les entrepôts et les résultats avaient été "bons".

Le raid d'aujourd'hui a appuyé l'avance alliée contre les troupes japonaises, en Birmanie, qui a amené la capture de Mandalay cette semaine. Rangoon est l'entrepôt japonais principal dans ce secteur. On rapporte que quelque 30,000 Japonais sont encerclés dans un secteur de 75 milles de profondeur, à Mandalay. Rangoon avait été bombardé par les appareils géants le 11 février dernier. Les superforteresses avaient attaqué Rangoon la première fois, le 3 novembre dernier.

Quartiers généraux alliés, commandement du sud-est de l'Asie, 22 (Reuter). — Avec un peu plus de 100 milles carrés au sud-ouest de Mandalay, libérés des Japonais, les soldats de la 14e armée ont fait de nouveaux gains vers leur prochain objectif, les riches puits d'huile du sud de la Birmanie. Les Japonais présentent une résistance acharnée dans ce secteur et une bataille est à la veille de s'enlever. Des progrès ont été faits dans les autres secteurs du front de la Birmanie.

Guam, 22 (A.P.). — Un communiqué aujourd'hui révèle que des bombardiers lourds américains, naguère si occupés à pilonner Iwojima, se sont joints aux autres bombardiers dont les bases sont maintenant sur cette île récemment capturée, pour aller bombarder Chichi-Jima, dans les îles Bonin, mardi et mercredi.

San-Francisco, 22 (A.P.). — Le premier ministre Kuniaki Koiso, et le ministre de la Guerre, le général Sugiyama, parlant hier à la radio de Tokio, ont exprimé de nouvelles craintes que le Japon ne soit envahi. Ils ont demandé à la diète japonaise d'adopter une mesure d'urgence qui transformerait virtuellement le pays en un camp armé sous la loi militaire.

La nouvelle loi donnerait aux autorités militaires le pouvoir de confisquer, en tout ou en partie, "tout territoire, tout édifice et tout matériel pour la défense, et d'assigner à un ou à tous les citoyens des travaux militaires". On rapporte que le premier ministre Koiso, a déclaré dans une émission enregistrée en entier par le bureau fédéral des communications, qu'il n'y aura pas de reddition sans condition.

Le major LaFlèche parlera ce soir

Le major-général L.-R. LaFlèche, ministre des services nationaux de guerre, portera la parole ce soir à l'assemblée annuelle de l'association des manufacturiers de robes de Montréal, qui sera tenue à l'hôtel Mont-Royal.

Les allocations familiales

Renseignements fournis par Ottawa, à ce sujet — Une Charte de l'enfance canadienne

(suite et fin)

De quelle manière le système fonctionnera-t-il?

Enregistrement

19. Q.—Où peut-on se procurer des formulaires d'enregistrement ou de demande?

R.—Des formulaires seront livrés par la poste à toute maison où il y a des enfants de moins de seize ans. On pourra se procurer des formulaires supplémentaires dans tout bureau de poste.

20. Q.—Faut-il produire les actes de naissance avec les demandes?

R.—Non. Grâce à la collaboration des provinces, les naissances déclarées sur les formulaires d'enregistrement seront vérifiées dans les archives provinciales. En certains cas, il faudra une plus ample enquête auprès du père, de la mère ou autre requérant (surtout lorsqu'il s'agit d'enfants nés ailleurs qu'au Canada, à moins que l'acte de naissance n'accompagne la demande).

21. Q.—L'enregistrement peut-il être fait dans une autre langue que l'anglais ou le français?

R.—Non. Toute personne qui parle une langue étrangère devrait se faire aider pour s'enregistrer en anglais ou en français et devrait s'efforcer d'écrire lisiblement afin qu'aucune erreur ne soit commise dans les noms et adresses reçues pour que les paiements soient effectués.

22. Q.—Les Indiens devraient-ils s'enregistrer?

R.—Oui. Des formulaires seront envoyés aux agents des Indiens, qui prendront l'enregistrement.

23. Q.—Les Esquimaux devraient-ils s'enregistrer?

R.—Oui. Des formulaires seront envoyés aux registraires officiels de l'état civil des régions où habitent les Esquimaux. Ces fonctionnaires prendront l'enregistrement.

24. Q.—Comment une personne qui ne sait pas écrire doit-elle remplir sa formule?

R.—La formule d'enregistrement devrait être remplie pour elle et elle devrait signer, en apposant une croix en présence de deux témoins.

25. Q.—Que dire des enfants nés après l'enregistrement initial?

R.—Leur naissance devrait être immédiatement signalée aux autorités de l'état civil de la province, de la manière ordinaire et l'enregistrement de l'enfant en vue de l'allocation devrait être fait sur une formule obtenue du directeur régional des allocations familiales ou au bureau de poste local. Cette formule devrait être remplie et envoyée au directeur régional des allocations familiales, dans la province.

26. Q.—L'acte de naissance est-il requis en pareil cas?

R.—Non. L'enregistrement sera vérifié aux archives provinciales des naissances.

27. Q.—Faut-il déclarer les décès?

R.—Oui: il faut en informer immédiatement le directeur régional des allocations familiales. Les décès doivent également être signalés de la manière ordinaire aux autorités provinciales.

28. Q.—Pourquoi les allocations familiales seront-elles administrées par le bureau régional dans la capitale de chaque province?

R.—Les naissances des enfants doivent être vérifiées dans les archives de l'état civil et ces archives sont conservées dans la capitale de chaque province. Il a donc été décidé d'ouvrir un bureau dans chaque capitale provinciale, où l'enregistrement serait fait, les naissances et autres statistiques seraient vérifiées et d'où les chèques seraient envoyés. On évitera ainsi l'encombrement à Ottawa.

29. Q.—Quand et comment les versements seront-ils faits?

R.—Le paiement sera fait par chèques mensuels tirés sur le Trésor fédéral. Les premiers chèques seront envoyés au cours du mois de juillet.

30. Q.—A l'ordre de qui les chèques seront-ils établis?

R.—On s'attend que dans la plupart des cas, le paiement sera fait à la mère ou au père. Dans certains cas toutefois, le paiement sera fait à d'autres parents lorsque ces derniers prendront réellement soin des enfants.

31. Q.—Y aura-t-il un chèque pour chaque enfant ou un chèque pour toute la famille?

R.—Un chèque pour toute la famille.

32. Q.—Que faut-il faire lorsqu'on ne reçoit pas son chèque?

R.—Il faut en informer immédiatement le directeur régional des allocations familiales.

33. Q.—L'allocation familiale sera-t-elle versée du chef d'un enfant âgé de plus de six ans et qui ne fréquente pas l'école?

R.—D'après la loi sur les allocations familiales, l'allocation n'est pas payable du chef d'un enfant qui n'a plus de six ans et possède l'aptitude physique nécessaire, ne fréquente pas l'école ou ne reçoit pas une formation équivalente.

34. Q.—Les allocations familiales seront-elles versées à quelque personne dont les enfants ne dépendent pas surtout d'elle pour leur entretien?

R.—Non.

35. Q.—Les enfants adoptifs sont-ils compris?

R.—Oui: les enfants adoptifs sont compris au même titre que les autres enfants. De fait, il n'est pas nécessaire qu'il y ait eu adoption légale. Il suffit que la personne jouisse réellement de l'entretien de l'enfant.

36. Q.—Les allocations seront-elles versées aux institutions?

R.—Non. Cette loi a pour objet d'aider les parents à pourvoir convenablement à la santé et au bien-être de leurs enfants. Toutefois, lorsque le père ou la mère paie l'entretien d'un enfant dans une institution, ce parent touchera l'allocation.

37. Q.—Les allocations seront-elles versées à ceux qui reçoivent une allocation de mère nécessiteuse, une allocation militaire, une pension de guerre, une allocation de la marine marchande, un octroi de rétablissement civil, des prestations d'assurance-chômage ou une indemnité d'accident de travail?

R.—Oui.

38. Q.—Les enfants qui habitent en dehors du Canada peuvent-ils venir y demeurer et recevoir l'allocation immédiatement?

R.—Non: ils doivent avoir habité au Canada pendant au moins trois ans. On fait exception cependant pour les enfants des militaires et des citoyens canadiens qui résident temporairement hors du pays.

39. Q.—Les enfants d'un militaire canadien outre-mer reçoivent-ils une allocation lorsqu'ils reviennent au pays?

R.—Oui: les enfants d'un militaire canadien (homme ou femme) qui sert outre-mer, touchent l'allocation dès qu'ils viennent habiter au Canada. Il en est de même pour les enfants de Canadiens qui ont été temporairement absents du Canada, à cause de leurs affaires, d'un travail de guerre ou d'autres motifs semblables. Aucune allocation n'est versée, sauf à un résident du Canada.

40. Q.—Comment peut-on savoir que l'argent sera employé pour les enfants?

R.—On peut avoir confiance que la grande majorité des parents canadiens versent à ce que l'argent soit employé pour leurs enfants. L'expérience a démontré que plus de 97 pour cent des 600,000 épouses et mères qui reçoivent une allocation familiale militaire, sont capables d'administrer leur propre allocation. Très peu d'entre elles sont guidées par des organismes d'oeuvres sociales.

L'éloge des sénateurs disparus

La Chambre haute a consacré sa séance de mardi à évoquer la mémoire de MM. Thomas Cantley et Frank-B. Black

Ottawa, 22 (D.N.C.) — La Chambre haute a consacré sa séance de mardi à évoquer la mémoire de deux sénateurs décédés depuis la prorogation du 31 janvier, les sénateurs Thomas Cantley et Frank-B. Black, tous deux progressistes-conservateurs, le premier de la Nouvelle-Écosse, le second du Nouveau-Brunswick.

C'est le leader du gouvernement, M. J.-H. King, qui a, le premier, fait l'éloge des disparus. Du sénateur Cantley, il a rappelé la carrière dans le monde des affaires et de l'industrie, les services rendus au pays durant la dernière guerre comme président de la Commission des munitions et des ressources, et ses vingt années de vie publique, dont dix à la Chambre des Communes et autant au Sénat. Le Dr King a aussi évoqué le souvenir du sénateur Black, officier supérieur de l'armée canadienne durant la première grande guerre, homme d'affaires avantageusement connu et débattu au Sénat.

Le chef de l'opposition, M. C.-C. Ballantyne, a dit des deux disparus qu'ils avaient rendu des services inappréciables au Sénat. Il pleure dans le sénateur Black un ami personnel dont la voix éloquentة faisait autorité à la Chambre haute; et il énumère les points saillants de sa carrière. Comme membre du gouvernement canadien durant la guerre de 1914-18, M. Ballantyne a été en mesure de constater les services rendus par le sénateur Cantley, dont les conseils, dit-il, ont rendu possible la fabrication d'obus au Canada, production de guerre que le gouvernement d'alors hésitait à entreprendre à cause de l'incertitude dans laquelle il se trouvait sur la possibilité de produire ce genre de munitions en nos pays.

M. George-B. Jones, progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick, a connu intimement le sénateur Black, dont il a été l'associé dans un certain nombre d'entreprises. Il le tient pour un de nos meilleurs hommes d'affaires qui a su rendre importantes des entreprises commencées fort modestement, tout en prenant une part active à la vie politique, de sa province d'abord, puis du pays.

M. A.-B. Copp, libéral du Nouveau-Brunswick, souligne la part qu'il a prise le sénateur Black dans l'assèchement de marais qui ont été transformés en une riche région agricole; bien qu'adversaire en politique, le défunt et lui-même ont habité près de 50 ans la même ville et leur amitié ne s'est jamais démentie.

M. William Duff, libéral de la Nouvelle-Écosse évoque les relations d'amitié qu'il eut avec le sénateur Cantley malgré leurs divergences en politique; c'est un homme que tout le monde respectait et dont on recherchait les conseils, dit-il.

M. Felix-P. Quinn, progressiste-conservateur de la Nouvelle-Écosse, déclare que le Canada a besoin de beaucoup d'hommes comme le sénateur Cantley, en qui il voit un homme de convictions fortes et d'un courage à toute épreuve.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Cantley.

Le discours de clôture a été prononcé par le sénateur Black.

Nécessité d'une évolution du droit civil

Conférence de Me Louis-Philippe Pigeon, à la section Duvernay

Au dernier dîner-causerie de la section Duvernay de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, lundi soir, au Cercle universitaire, l'hôte d'honneur était Me Louis-Philippe Pigeon, de Québec, avocat et professeur à la faculté de droit de l'Université Laval. Me Pigeon a traité avec beaucoup d'érudition de la nécessité de procéder à des modifications dans notre droit civil pour l'adapter aux exigences contemporaines.

Me Lucien Tremblay, avocat au Barreau de Montréal, présente le conférencier qui fut remercié par Me Marcel Faribault, notaire et professeur à l'Université de Montréal.

Voici les grandes lignes de la causerie de Me Pigeon:

Le juriste a-t-il raison de considérer comme des axiomes sacrés les principes du code civil? Il est vrai que le droit est intimement lié au caractère national, à cet ensemble de traditions qui concourent à former l'âme de la nation et la rattachent à son passé. Mais la nation est vivante comme les êtres qui la composent; elle ne saurait se nourrir exclusivement du passé; elle doit évoluer en fonction des progrès de la science.

Sauf quelques préceptes découlant du droit naturel, les principes de droit sont des directives que l'on doit adapter progressivement aux conditions changeantes de la vie des hommes; tel est l'enseignement de saint Thomas.

Beaucoup d'articles du code se relient aux conditions sociales, aux usages courants, à la technique de l'habitation, de l'industrie, du commerce, en un mot à l'état de la société. Mais comme, dans bien des cas, ces articles ne sont guère autre chose que la reproduction de ceux de la Coutume de Paris, ils sont plutôt en rapport avec l'état de la société au seizième siècle. Par exemple, ils sont particulièrement démodés en ce qui concerne les constructions, l'urbanisme.

Le fait de garder en vigueur des textes de loi qui ne sont plus en harmonie avec l'état présent de la société a de graves conséquences. En appliquant ces principes désuets aux situations actuelles, les hommes de loi provoquent trop souvent des résultats inéquitables. On trouve, dans les recueils de jurisprudence, nombre d'arrêts conformes à la loi mais qui ne satisfont pas notre sens de la justice.

Aussi voit-on s'édifier à côté du droit classique, traditionnel, un autre droit dont les hommes de loi sont largement exclus. Ce droit nouveau, ordinairement appelé «légalisme social», rejette tous les principes ordinaires de droit et les remplace en grande partie par un pouvoir discrétionnaire accordé à un organisme administratif substitué aux tribunaux.

Malgré ses imperfections, la «légalisme sociale» donne incontestablement des résultats plus satisfaisants, dans l'ensemble, que la législation traditionnelle. Ainsi, la loi des accidents du travail, en assurant une indemnité aux victimes, sans que l'on ait à se demander si l'employeur est en faute, marque un progrès notable dans le sens de l'équité. Cependant, elle comporte encore certaines lacunes: ainsi l'on n'a rien prévu pour l'assistance judiciaire aux accidentés; on ne s'est occupé que de l'assistance médicale.

La tendance actuelle vers la «légalisme sociale» est une manifestation d'un mouvement de progrès, ayant pour objet de mettre les principes du droit en harmonie avec les conditions actuelles de la société et ses aspirations légitimes. La tâche du légiste n'est pas de contrecarrer cette tendance par une attitude réactionnaire mais de l'éclairer, de la diriger et de la simplifier en remaniant les principes du droit civil de façon à les coordonner avec ceux de la «légalisme sociale».

Il est urgent de remédier aux déficiences juridiques de notre régime de libre entreprise si l'on veut empêcher que les abus et les injustices n'en provoquent la destruction. Il ne faut pas chercher à rétablir un ordre ancien et périmé.

Conférence du Dr Shuster

La Société des Amis (Quakers) présente pour son prochain conférencier le Dr George N. Shuster, président du Hunter College de New-York. La conférence aura lieu vendredi, le 23 mars, à 8 heures et demie du soir, dans la salle du Divinity Hall, 3520, rue Université. Le sujet sera: *L'Education: sauvegarde contre le système totalitaire*.

Le docteur Shuster est un des catholiques les plus en vue des Etats-Unis.

Décès de M. l'abbé Armand Foucher

Il était vicaire à la Baie-Shawinigan

Les Trois-Rivières, 22 (D.N.C.) — M. l'abbé Armand Foucher, vicaire à la Baie-Shawinigan, est décédé à l'âge de 48 ans, durant la nuit de lundi à mardi à l'hôpital Sainte-Thérèse, après une longue maladie. Il a succombé à une maladie cardiaque, après avoir été transporté à l'hôpital le 9 février dernier. M. le curé Ernest Jacob, de la Baie-Shawinigan, M. l'abbé Omer Ferron, vicaire de la paroisse Saint-Marie, la sœur de M. l'abbé Foucher, Mlle Foucher, de Sainte-Flore, sa cousine, Mme Armand Foucher, de Shawinigan, étaient à son chevet.

Né le 28 octobre 1896, à Saint-Léon, comté de Maskinongé, il avait fait ses études classiques au Séminaire des Trois-Rivières. Il fit ses études théologiques dans l'ouest canadien, chez les RR. PP. Oblats. Il reçut la prêtrise des mains de S. G. Mgr F. X. Cloutier, alors évêque des Trois-Rivières. M. l'abbé Foucher fut vicaire durant quatre années à Saint-Léon, puis à la Baie, de 1938 à sa mort. En 1938, S. E. Mgr Coiteau l'avait nommé curé à Saint-Mathieu (lac Bellemare), mais la santé précaire de M. l'abbé Foucher l'obligea à un repos, et il vint se fixer à la Baie-Shawinigan, où ils remplissaient, quand sa santé lui laissait quelque répit, les fonctions de vicaire.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 heures, en l'église de la Baie. S. E. Mgr Coiteau a présidé à l'absoute et a prononcé l'oraison funèbre du défunt. La dépouille a été ensuite transportée à Sainte-Flore, où demeure encore le père du défunt. Un libéra a été chanté à l'église de Sainte-Flore et le corps inhumé dans le cimetière paroissial.

M. l'abbé Foucher était le fils de M. Ephrem Foucher, cultivateur, qui vit encore, à Sainte-Flore, et de feu Maria Héroux. Lui survivent: quatre frères, Antonio, de Montréal; Louis-Georges, Omer et Donat, de Sainte-Flore; deux sœurs, Mlle Annette Foucher, de Sainte-Flore, et Mme Adrien Auger (Cécile), de Saint-Tite; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines.

Le Devoir présente à la famille en deuil l'expression de ses profondes condoléances.

Militaires accusés de vol

Les Trois-Rivières, 22 (D.N.C.) — Deux militaires, partis sans permission du camp de Valcartier Joseph Egochem, 29 ans, et Maurice Beaudoin, 18 ans, tous deux domiciliés à Montréal, recevant leur sentence du juge Edouard Langlois, de la Cour des sessions de la paix, pour avoir volé un camion d'une valeur de \$1,000.

Il semble qu'Egochem, récidiviste, traduit plusieurs fois devant les tribunaux, et Beaudoin, accusé une fois d'avoir fait le trafic des blanches, sont partis de Valcartier dimanche dernier et qu'à Québec, ils ont volé un camion de \$1,000 appartenant à la *Quebec Can Machine Exchange*. Fuyant dans ce camion, ils l'abandonnèrent à Sainte-Anne-de-la-Pérade à cause du mauvais état de la route. Ils vinrent par train aux Trois-Rivières mais comme ils ne pouvaient payer leurs billets, les policiers du Pacifique Canadien avisèrent la prévôté militaire qui les cueillit à leur arrivée. Tous deux se sont reconnus coupables de l'accusation portée contre eux.

Mort naturelle

Le coroner a rendu un verdict de mort naturelle dans le cas de Harry Hessel, 52 ans qui demeurait à 11, rue Hogan, et qui est décédé subitement à sa chambre ces jours derniers.

Avant de vous assurer... CONSULTEZ LA

Confederation Life Association

let et bientôt après, il offrait la main à Madame Amyot pour la conduire dans la salle où une table garnée de fleurs et abondamment servie attendait les convives.

— La chose serait facile, dit le curé en souriant. Tout ce que j'appréhende c'est qu'il ne reste pas ici et qu'on ne vous l'enlève.

— Dieu veuille que non! Mais j'ai lieu de croire qu'il me restera. Il se plaint beaucoup au Val et je sais qu'il a dit à deux de mes valets de ferme qui se plaignaient de ma sévérité, et paraient de s'en aller: «Que vous êtes sots! Monsieur Amyot est le meilleur maître qui existe; pour moi, je ne le quitterai jamais que s'il me chasse, et encore, s'il me mettait à la porte, je rentrerais par la fenêtre tant je l'aime, lui et Madame!»

— A la bonne heure, dit le curé, me voilà bien rassuré sur mon protégé.

L'Angélus sonna, puis cinq minutes après, la cloche du dîner.

— C'est la première cloche, Messieurs, dit le châtelein. Vous avez un quart d'heure pour vous rajuster.

Scudéry se hâta d'aller se faire brosser et accommoder par son va-

Promotions au "Canadien National"

M. G.-E. Bellerose, gérant général du service des messageries du Canadien National, annonce la promotion de quatre hauts fonctionnaires de ce service.

M. C. E. Potts autrefois assistant du gérant général, devient gérant général adjoint. Le poste qu'il occupait autrefois a été aboli. M. T. H. Martin a été nommé surintendant général du trafic et du transport. Le poste de gérant du trafic qu'il occupait autrefois est aussi aboli. M. C. W. Smith est nommé surintendant du trafic avec juridiction dans les questions de chemins de fer et des messageries aériennes qui relevaient autrefois du bureau du gérant des trafics. M. R. Aiken devient surintendant du transport en remplacement de M. Smith. Tous ces hauts fonctionnaires auront leurs bureaux à Montréal.

La carrière du R. F. Basilianus

Arthabaska 22 (Spécial au Devoir). — Le R. F. Basilianus, dont nous avons brièvement annoncé la mort, hier, est décédé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, à l'âge de 74 ans, dont 58 de vie religieuse.

Dans le monde il s'appelait Jean-Antoine Bruyère et était né le 10 février 1872 à Riotor, Haute-Loire, France. Il entra dans l'Institut des Frères du Sacré-Coeur en 1887, à Paradis, près du Puy, France. Il vint au Canada en 1890. Il étudia l'anglais à Indianapolis, dans l'Etat de l'Indiana, puis enseigna à Manchester, N.-H., et à Woonsocket, R.-I. De 1905 à 1925 il demeura au Collège Sacré-Coeur de Victoriaville où il enseigna la clavier, la peinture, le dessin et le français. Plus d'une fois il eut le bonheur de revoir sa patrie. De 1925 à 1942 il occupa le poste de directeur aux endroits suivants: Québec Ecole Saint-François d'Assise (1925-28); Coaticook, Académie Sacré-Coeur (1928-34); Québec, Ecole Stadacona (1934-38); Gaspésie, Ecole Saint-Jacques, (1938-42); Coaticook, Académie Sacré-Coeur (1942-44).

Le duc sort indemne

New-York, 22. — Le duc de Gloucester, gouverneur général de l'Australie, est sorti indemne de son avion, mardi, quand les trains d'atterrissage de celui-ci s'affaissèrent au moment de toucher terre, à Canberra. Le duc revenait de Melbourne.

Les Evangiles et les actes des Apôtres

par le T. R. Père Bury, P.S.C.

Version reconnue comme une des meilleures. Elle se recommande surtout par la pureté de la langue, la clarté et la fidélité.

Nombreuses références et annotations.

322 pages. Au comptoir 40c Par la poste 45c

Les Epîtres et l'Apocalypse

par le T. R. Père Bury, P.S.C.

Pour la première fois au pays, une édition complète, dans un format de poche.

Tout catholique aurait profité de se la procurer... à un très bon prix.

284 pages. Au comptoir 40c Par la poste 45c

Service de Librairie Du "Devoir"

Le Père Moreau

Fondateur des religieux et des religieuses de Sainte-Croix par André Legault, C.S.C.

Ecrit avec amour, dans un style vif et alerte, cette vie du Père Moreau met bien en relief les grandes qualités du fondateur des religieux et des religieuses de Sainte-Croix: son esprit d'oraison, sa constante pratique — jusqu'à l'héroïsme — des vertus chrétiennes et religieuses, sa patience inlassable devant l'épreuve, son esprit de justice d'une élévation extraordinaire, sa confiance illimitée en Dieu, l'activité débordante de son zèle jamais rassasié pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Un grand apôtre des masses dont on lira la vie avec un vif intérêt.

Volume de 192 pages. Au comptoir \$1.00 Par la poste \$1.10

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

</



Rédactrice : Germaine BERNIER

Nos ancêtres et nous

Comparaison dont on abuse comme objection courante à maints progrès

Quand on parle des principes modernes de l'alimentation, il arrive assez souvent que certains auditeurs contrariés nous lancent, comme objection ultime, cette vérité qui semble de prime abord irréfutable: "Nos ancêtres ne savaient rien des vitamines, et ça n'a pas empêché qu'ils se soient acquis une réputation de peuple fort et vigoureux."

C'est vrai, nos ancêtres ne savaient rien des vitamines et cependant ils étaient forts et vigoureux; mais pour être de bon compte, il faut tout de même réaliser que nous ne méritions plus tout à fait cette réputation des ancêtres. Il y a une raison à cela, aussi, consistant à faire quelques considérations sur certaines variantes qui existent entre les temps anciens et les temps modernes, variantes qui se rapportent plus particulièrement à l'enfance, aux habitudes de vie ainsi qu'à l'alimentation.

L'enfance de nos ancêtres était soumise à de bien dures épreuves; la mortalité infantile était alors très élevée, on mourait en grand nombre au cours des premières années de vie, pour causes de maladies que, de nos jours, on sait éviter ou combattre victorieusement. Autrefois, ceux qui survivaient jusqu'à l'âge adulte, le devaient à leur force de résistance naturelle ou à la chance d'avoir été tenus en dehors des milieux de contagion, ce qui était relativement facile à cause du peu de densité des populations rurales et urbaines. De nos jours, c'est bien différent. La science médicale a fait tant de progrès que l'on sait combattre victorieusement nombre de maladies et sauver des vies, mais on ne réussit pas toujours à prévenir certains dommages qui limitent, pour la vie, l'efficacité des individus par suite d'une infirmité physique ou organique permanente; ce qui veut dire que, de nos jours, bon nombre d'hommes et de femmes ne sont pas morts en bas âge, mais vivent d'une santé délicate et chancelante, alors qu'autrefois la plupart de ces individus n'auraient pas survécu.

Les habitudes de vie chez nos ancêtres étaient certes plus saines que celles de la plupart d'entre nous. On menait alors une vie plus saine. Si les labeurs étaient durs, on prenait le temps de se reposer car on se couchait tôt. Bien plus, à certains jours, on savait rire et de bon cœur; aussi en vie-t-on cette époque, quand on nous raconte les bonnes vieilles d'autrefois. Cette ambiance calme et saine, si monotone qu'elle puisse paraître à nos jeunes, avait cependant une influence salutaire sur l'équilibre nerveux et cérébral de toute la population et particulièrement des jeunes de ce temps-là.

Nous ne voudrions tout de même pas retourner à cette ère ancienne, car la civilisation nous a valu tant de confort et d'avantages dans le domaine physique et intellectuel, qu'il serait vraiment pénible de nous priver maintenant de tant de commodités; mais, de grâce, n'oublions pas l'existence des faits et rendons-nous compte que les circonstances nous poussent à mener un genre de vie auquel l'organisme humain peut s'adapter plus ou moins, mais qui constitue toujours une suite de secousses capables, à la longue, d'ébranler les constitutions les plus robustes; aus-

core une vitamine dont on déplore l'insuffisance dans l'alimentation d'un bon nombre de nos gens, parce qu'on ne mange plus autant de pommes de terre qu'autrefois, sans cependant y suppléer par d'autres aliments riches en cette vitamine. Ces considérations ne sont pas faites en vue d'un retour au régime alimentaire d'autrefois. Cet ensemble d'aliments rudes et pesants ne conviendrait plus à la plupart des constitutions qui ont évolué, et d'ailleurs ces régimes ne sont plus appropriés aux occupations d'un très grand nombre. En effet, si les trois aliments producteurs de calories, protéides, glucides et lipides, semblent assez bien proportionnés dans le menu des ancêtres, les graisses en fournissaient une part qui serait probablement un peu forte, du moins pour la majorité des travailleurs pour tous les sédentaires. Nos grands-pères mangeaient du gras de lard, souvent même aux trois repas de la journée; étant donné leurs durs labeurs, l'organisme s'en accommodait mieux que les nôtres ne pourraient le faire. On ne pourrait pas non plus consommer autant de pain, de pois, de fèves et de pommes de terre qu'autrefois, parce que l'on ne dépense plus autant d'énergie en général, bon nombre de gens étant sédentaires ou le travail étant mécanisé; normalement on n'a plus autant d'appétit que nos pères et c'est heureux, car la plupart des tubes digestifs ne pourraient plus supporter pendant longtemps un tel régime alimentaire, et d'ailleurs, le pourrait-il, cette quantité excessive de combustible non utilisé se transformerait en graisse humaine et produirait ainsi un embonpoint qui n'est pas toujours désirable.

Pour conclure ces considérations sur le régime alimentaire de nos ancêtres, il faut admettre que les us et coutumes du temps les ont favorisés d'une alimentation meilleure que la nôtre et que, même s'ils ne s'en préoccupaient pas, l'ensemble des aliments en usage pouvait leur fournir les éléments essentiels à la santé. Les temps ont changé; nos occupations, notre genre de vie ont modifié en quelque sorte nos besoins; si on doit se contenter d'un nombre de calories moindre, il faut par ailleurs augmenter la quantité des sels minéraux et des vitamines. C'est pourquoi, de nos jours, il faut nécessairement savoir choisir les aliments, les conserver, les préparer et les cuire, afin que l'ensemble des mets consommés réponde à tous ces besoins accrues par les circonstances, sans cependant surmener le tube digestif et les organes de la nutrition. Voilà un devoir impérieux qui n'existait pas autrefois mais qui s'impose aujourd'hui à tout le monde et particulièrement aux mères de famille, si on veut arrêter la déchéance progressive de notre peuple et mériter de nouveau la réputation d'un peuple fort et vigoureux.

J.-Ernest Sylvestre, M.D., D.P.H., directeur de la division de la nutrition au ministère de la Santé et du Bien-Être social.

La Vie Pratique

Serrures qui fonctionnent mal

Serrures de meubles, de coffres et de portes fonctionnent avec difficulté après l'hiver. Si la serrure est forte, ne pas insister, mais sortir la clé et la faire chauffer pour l'introduire à nouveau dans la serrure. De temps à autre, on essaie avec douceur de faire tourner. Une demi-heure après, la clé étant refroidie, on aura la possibilité de donner au pêne son tour complet. Ce mouvement renouvelé plusieurs fois de suite fait sortir la rouille et le cambouis que la chaîne a détachés du métal. Essuyer, frotter la clé de pétrole ou de vaseline et la remuer à nouveau dans la serrure pour donner la clé chaude, la marche ne redevient pas normale, le démontage de la serrure devient nécessaire. A ce propos, rappelons que: Dans les serrures à broches, un cas fréquent de non fonctionnement est l'envahissement par les poussières, peluches, etc., du tube de la clé forcée. Il faut secouer celle-ci, souffler dans le tube et surtout retirer avec une aiguille ou un crochet, le dépôt qui s'y est accumulé, et qui empêche la clé de s'enfoncer suffisamment.

Timbres, tampons en caoutchouc et métal

Qu'on s'en serve ou non, ces objets de bureau se détériorent à la longue. Les lettres des timbres s'empâtent, les tampons se durcissent. Pour rendre la netteté à l'empreinte, procédez à un bon nettoyage. Frottez d'une brosse pas trop dure mouillée d'alcool les cachets de caoutchouc. Exposez à la flamme d'une bougie ou de la lampe à cacheter la gravure de métal jusqu'à ce que l'encre s'amollisse et devienne essuyable d'un chiffon ou d'un papier souple. La remise en état du tampon se fait en l'humectant d'essence de térébenthine ou d'alcool à brûler, on essuie en appuyant pour faire sortir l'encre. Quelques minutes après, on peut appliquer au pinceau, sans excès, mais avec régularité, l'encre spéciale.

Retenez le "Devoir" d'avance

chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BELAIR 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.



Aucun tailleur ne prendra un air trop sévère s'il est accompagné d'une blouse dans le genre de celle-ci, fraîche comme le printemps, élégante comme tout ce qu'il y a de vraiment féminin.

CA ET LA

Plus fort

Quelques desserts aux pommes

La saison d'hiver nous fournit un choix limité de fruits, mais il est toujours possible de se procurer des pommes. Non seulement elles sont excellentes pour la santé, mais elles peuvent être apprêtées de mille façons différentes, aussi délicieuses les unes que les autres. Gâteau à la compote de pommes. — 1/2 tasse de gras doux; 1/2 tasse de sucre; 1 œuf; 1 1/2 tasse de farine ordinaire tamisée; ou 1 2-3 tasse de farine à pâtisserie tamisée; 1/2 c. à thé de sel; 1 c. à thé de soda à pâte; 2 c. à table de cacao; 1 c. à thé de cannelle; 1 tasse de compote de pommes sucrées; 1/2 tasse de raisins (facultatif).

Restriction

Vous aviez deux moullins à vent sur votre terrain l'année dernière et je n'en vois plus qu'un seul. — Oui, nous nous sommes aperçus qu'il n'y avait pas assez de vent pour deux moullins, alors on en a enlevé un.

Petits conseils

Parquets taché d'huile

Les parquets tachés d'huile font le désespoir des gens délicats. Mais qu'ils se consolent. Ils n'ont qu'à frotter ces taches avec un chiffon trempé dans du pétrole. Ils laveront les places endommagées quand le pétrole sera évaporé, puis ils encaustiqueront.

Presse-citron

Quand vous lavez une presse-citron en verre, rincez-le tout d'abord sous le robinet d'eau froide pour éviter qu'une pellicule blanche ne se forme sur le verre une fois plongé dans l'eau chaude.

Pommes méringues

— 6 pommes moyennes; 1/4 tasse d'eau; 1/2 tasse de cassonade, 2 c. à table de beurre; pincée de sel; 1 c. à thé de zeste de citron râpé; 1 c. à table de jus de citron; 2 jaunes d'œufs, 2 blancs d'œufs; 2 c. à table de sucre. Peler et trancher les pommes; cuire dans l'eau jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Ajouter la cassonade, le beurre, le zeste et le jus de citron. Battre le tout jusqu'à ce que ce soit léger. Laisser refroidir. Incorporer les jaunes d'œufs bien battus et mettre dans une casserole. Battre les blancs d'œufs en neige et ajouter graduellement le sucre blanc. Verser sur le premier mélange et cuire à four lent 325° F. jusqu'à ce que la meringue soit dorée. Servir chaud ou froid. Pour six personnes.

Pouding épicié aux pommes

— 1/4 de tasse de gras doux; 1/2 tasse de sucre; 1 tasse, moins 2 c. à table de farine ordinaire tamisée, ou 1 tasse de farine à pâtisserie tamisée. 1 c. à thé de soda à pâte; 1/4 c. à thé de sel; 1/2 c. à thé de cannelle; 1/2 c. à thé de muscade; 1 œuf; 2 1/2 tasses de pommes coupées en morceaux.

Crêmer le gras et le sucre

Mélanger et tamiser les ingrédients secs; ajouter au premier mélange. Incorporer l'œuf, puis les pommes coupées en morceaux et brasser. Cuire à four lent, 325° F. pendant 40 minutes environ. Servir chaud ou froid avec du lait ou de la sauce à pouding. Pour six personnes.

CREME GLACEE

A MOINS DE 12c LA CHOPINE

Pureté assurée — vous la préparez. En 2 minutes, mélangez du London-derry, du sucre, de la crème (même celle de temps de guerre). Fouettez, congélez, et voilà. Pas de cuisson. Faire des crèmes veloutées sans arômes variés. Demandez London-derry chez votre dépositaire. S'il n'en a pas, envoyez-nous \$1.00 et vous recevrez 7 paquets et 20 fameuses recettes. Poste payée.

London-derry of Canada, 524 Edifice Carré Dominion, Montréal, P.Q.

"Ca c'est du bon café!" LE CAFÉ "SALADA" NOUVEAU-DELICIEUX!

Bazar à l'arsenal de l'avenue des Pins

Samedi, 24 mars, de 2h. de l'après-midi, à minuit, aura lieu le grand bazar annuel organisé par les Dames auxiliaires des Fusiliers Mont-Royal, au profit de leurs œuvres de guerre. Le bazar se déroulera dans les salles de l'arsenal de l'Avenue des Pins et sera sous le patronage du major-général C.E. Renaud, commandant du district militaire no 4, et de Mme Renaud.

Toutes les recettes seront versées au fonds spécial pour l'achat de cigarettes ou autres douceurs qui sont expédiées aux membres du régiment actuellement en service actif outre-mer.

Ouvrages intéressants

- Histoire de la province de Québec (13 vols par Robert Rumilly) 16.25
Mission à Moscou par Joseph E. Davies... 3.15
Musique — Léo-Pol Morin... 2.15
Les Cahiers des Dix — no neuf... 1.90
La Caravane humaine Comte J. Du Plessis... 1.90
Civilisation de la Nouvelle France — Guy Frégault... 2.40
L'art d'aimer ses enfants et d'élever-les du mal par Vérine... 2.50
Projections — par le R. P. M.-A. Lamarche, O.P... 1.10
Poèmes — Andante de Félix Leclerc... 1.10
Les Brigitte de Berthe Bernage (5 vols)... 5.00
L'Homme d'affaires — Esdras Minville... 1.00
Pégué et la Vraie France — en collaboration... 1.50
L'Art du théâtre — par Henri Chéron... 1.25

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

FI. 6906 H. PAGEAU 1793 AVENUE DE L'EGLISE COTE SAINT-PAUL

FOURRURES DE CHOIX CHAPEAUX de PAILLE SUISSE JOLIS FEUTRES POUR DAMES ET ENFANTS à partir de \$2.00 CHEZ CHARLEBOIS 11 MAGASINS A VOTRE SERVICE

Victimes De La SINUSITE!

Demandez un réel soulagement au médicament à 3 fins, qui dégage les sinus

N'endurez plus les tortures de la sinusite, puisque vous pouvez soulager vos douleurs en dissipant la congestion et en permettant au sinus de se vider. Voici un traitement qui vous apporte une aide puissante: quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine.

MÉDICAMENT À 3 FINS Si le Va-tro-nol fait tant de bien, c'est parce qu'il fait ces trois choses importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il aide à dissiper la congestion, cause de la douleur, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes de la sinusite déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai VICKS VA-TRO-NOL

VICKS VA-TRO-NOL

LONDON HOUSE — le sommet de la qualité RICHE, PARFUMÉ, MOELLEUX. Moutu pour usage ordinaire et silex.

CREME GLACEE A MOINS DE 12c LA CHOPINE Pureté assurée — vous la préparez. En 2 minutes, mélangez du London-derry, du sucre, de la crème (même celle de temps de guerre). Fouettez, congélez, et voilà. Pas de cuisson. Faire des crèmes veloutées sans arômes variés. Demandez London-derry chez votre dépositaire. S'il n'en a pas, envoyez-nous \$1.00 et vous recevrez 7 paquets et 20 fameuses recettes. Poste payée.

Satisfaisant... Savoureux! NABISCO SHREDDED WHEAT INCLUEZ du NABISCO SHREDDED WHEAT dans votre déjeuner — car c'est une céréale qui non seulement a bon goût, mais qui EST bon! Fait avec du blé complet canadien 100% et grillé jusqu'à ce qu'il soit d'un beau brun doré — il aide à fournir les protéines et les hydrates de carbone qui donnent de l'énergie ainsi que des quantités utiles de fer et de phosphore. Toute la famille aimera le NABISCO SHREDDED WHEAT — il est si satisfaisant, si savoureux, si nourrissant. Tout cuit, prêt à manger... ajoutez-y seulement du lait et du sucre. Encore plus savoureux avec des fruits frais ou de conserve!



Jeudi, 22 mars 1945

Programmes spéciaux

Radio-Canada à 5 h. 30 p.m. - Mlle Andréa Dugal, diseuse, fera entendre le jeudi, 22 mars, à 5 h. 30 du soir, par Radio-Canada, les chansons suivantes: Dites-moi 'Je vous aime', Le Flacré, J'ai laissé mon cœur et 'The La La'.

Radio-Canada à 9 h. p.m. - Gilles Breton, pianiste-organiste, jouera pour l'auditorium de Radio-Canada le jeudi, 22 mars, à neuf heures.

Sommaire des postes locaux

Table with columns for radio stations (CBF-680, CBF-730, CBF-940, etc.) and their respective programs for the evening.

Vendredi, 23 mars 1945

Sommaire des postes locaux

Table with columns for radio stations (CBF-680, CBF-730, CBF-940, etc.) and their respective programs for the evening.

A LA GRANDE REVUE "FRIDOLINONS 45"



'Fridolinons 45'. Ce tableau charmant dans lequel Yvette Brind'Amour, nouvelle venue à la revue, se montre aussi gracieuse danseuse qu'habile interprète, est en effet l'un des sketches les plus agréables de la 8ème grande séance annuelle de Fridolin revue qui tient l'affiche au Monument National.

UN FILM REALISTE AU ST-DENIS



M. François Rozet et Georges Rollin, dans le film 'Notre-Dame de la Mouise, dès samedi à l'affiche du Saint-Denis.

RADIO-EPARGNE



M. Raymond Ferron, sous-directeur des Services au Ministère provincial de l'Agriculture, qui sera l'invité du Comité agricole, culte qui sera l'invité du Comité agricole, culte qui sera l'invité du Comité agricole...

"Notre-Dame de la Mouise" au Saint-Denis

Le film Notre-Dame de la Mouise qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis a été tourné en France, joué par des artistes français mais le commanditaire est canadien, en l'occurrence la compagnie France-Film de Montréal.

Notre-Dame de la Mouise a le mérite de sortir des sentiers battus. C'est une histoire d'amour bien entendue mais d'un amour plus élevé, plus grand, plus beau que les bluettes ordinaires. C'est l'amour d'une âme ardente pour ses frères dans la misère. C'est l'abnégation, le don de soi, l'amour du prochain poussés au maximum.

Pour avoir trop voulu aider, trop voulu se dépenser, le jeune prêtre fondateur de Notre-Dame de la Mouise sera bonni, bafoué, insulté, criblé de pierres. Contre le geste de la haine, de l'orgueil il opposera sa frêle personne et sa conviction. Pendant deux heures on assistera à la lutte des misérables, des philosophes athées, des jeunes révolutionnaires, des matérialistes contre cet homme. Pourtant c'est lui qui l'emportera.

La distribution comprend Delmont, le grand interprète des films de Pagnol; François Rozet, bien connu ici; Odette Joyeux, Georges Rollin, Rivers Cadet et pas moins de cent figurants.

Le second film à l'affiche sera La merveilleuse tragédie de Lourdes, avec Jean-Pierre Aumont, Camille Bert, Suzanne Després, Hélène Perdrière, Christiane Delyne.

Gilles Breton à Carabin ce soir

Gilles Breton, le petit pianiste de 10 ans de Québec, arrivera ce midi pour participer à l'émission de Radio-Carabin à l'Ermitage ce soir. Il donnera un concert au Plateau, lundi soir le 26 mars.

Débat ce soir au Plateau

Ce soir au Plateau à 8h. 30 précises, il y aura un tournoi oratoire sur les sujets suivants à la Société des Tournois Oratoires: Jalousie, preuve d'amour ou non? Dix ou deux, Une, plusieurs ou pas du tout? L'amour est aveugle, L'argent fait-il le bonheur? avec les orateurs suivants: MM. Raymond Daoust, Pierre Laporte, André Legendre, Jean-Marie Ethier, Roger Letourneux.

Le prochain concert symphonique

Le prochain concert symphonique aura lieu mardi et mercredi prochains, 27 et 28 mars, à l'auditorium du Plateau. L'orchestre sera sous la direction de M. Desiré Defauw, et le soliste invité sera l'éminent pianiste français Robert Casadesu.

Reprise de "L'Exaltation" à l'Arcade

Demain soir, le rideau de l'Arcade se lèvera sur la pièce d'Edouard Schneider, "L'Exaltation". Une femme ayant négligé certaines valeurs morales en croyant que l'amour est tout dans la vie est un jour confrontée avec son enfant. Celle-ci durant la fugue de sa mère s'est réfugiée au couvent. La grâce agissant elle désire entrer en religion mais la mère s'y oppose. La jeune fille persiste, d'où un conflit moral d'une acuité tragique.

Le début en Amérique de Martial Singher

Martial Singher, baryton français du Metropolitan Opera que M. Louis-H. Bourdon présentera pour la première fois à Montréal, le 2 avril prochain, au His Majesty's, est né à Orléans-Sainte-Marie, dans une province basque de la France. En 1930, il a été diplômé du Conservatoire de Paris et de cette année date ses débuts à Amsterdam avec l'orchestre

A la scène, au concert et à l'écran

L'horaire des spectacles

ST-DENIS: "Un mauvais garçon" 12 h. 30, 3 h. 39, 6 h. 28, 9 h. 47. Jérôme Perreau 1 h. 35, 4 h. 57, 8 h. 18. ORPHEUM: "Le trésor secret de Tarzan" 10 h. 12 h. 25, 2 h. 50, 5 h. 15, 7 h. 40, 10 h. 05. LOEWS: "The Woman of the Window" 11 h. 25, 1 h. 55, 4 h. 25, 7 h. 9 h. 50. PALACE: "None but the Lonely Heart" 10 h. 30, 1 h. 15, 4 h. 6 h. 90, 9 h. 35. CAPITOL: "Ministry of Fear" 10 h. 12 h. 50, 4 h. 45, 6 h. 50, 9 h. 10. PRINCESS: "Nothing but Trouble" 10 h. 12 h. 15, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 45, 10 h. 20.

Théâtre HIS MAJESTY'S -- Lundi soir 2 avril

Louis-H. Bourdon a l'honneur de présenter le célèbre baryton français MARTIAL

SINGERH

(Metropolitan Opera) Les billets seront en vente lundi prochain chez Archambault et au théâtre

Table with ticket prices for Orchestra, 1st Balcon, and 2nd Balcon, including taxes.

EGLISE ST. ANDREW ET ST. PAUL DE L'ASCENSION: La Société Casavant présente son festival annuel. (10 et 12 avril).

LE PLATEAU: Ballets par Morenoff. (17, 18, 19, 20, 21 avril--19 et 21 en matinée).

MONUMENT NATIONAL: Fridolinons 45.

Le ballet Morenoff au "Chant du Désert"

Deux danses sont en préparation au studio Morenoff, destinées au spectacle du Chant du Désert, au Monument national.

Les pièces chorégraphiques seront exécutées par Mlle Margot d'Aucais, Gabrielle Couet, Pauline Desève, Jacqueline Desforges, Gilberte et Marcelle Cousineau, Thérèse Gingras, Marguerite Guévremont, Marie Kurac, Pierrette Hamelin, Denise Paquette et Gloria Valentine.

M. Maurice Morenoff et François Sarazov joueront le rôle du chameau, ce qui est plus difficile qu'on le croit généralement!

Suzanne (Olivette Thibault) et Onésime (Henri Poitras) nous offriront des danses humoristiques et fantaisistes.

Les représentations du "Chant du Désert" auront lieu dès ce soir, pour se continuer jusqu'au 2 avril inclusivement.

"Les Amis de l'Art" Un beau concert auquel nos membres sont spécialement invités: celui qui donnera, sous les auspices des Festivals de Montréal, le quatuor à cordes McGill, demain soir, à 8 h. 30 à l'hôtel Windsor.

Douglas Clarke, pianiste, doyen de la Faculté de musique de l'Université McGill, sera le soliste.

Un autre grand événement dans le domaine musical: le récital que donnera à l'Auditorium du Plateau, lundi, 26 mars, à 8 h. 30 du soir, Gilles Breton, pianiste, prodige âgé de dix ans.

À l'Auditorium du Plateau samedi, 24 mars, à 3 h. de l'après-midi, Matinée symphonique, sous la direction de Jean Vallerand.

Au Monument National, lundi et mercredi, 26 et 28 mars, à 8 h. 30 du soir, les Variétés Lyriques mettront à l'affiche l'opérette bien

connue: "Le Chant du Désert". Une suggestion à tous les membres: la visite des expositions de peintures tenues présentement à la Galerie des Arts, la Dominion Gallery et aux Galeries Parizeau.

Tout tout renseignement s'adresser à 3815, Calixa-Lavalée. Tél. FR. 1119.

res, y commençant une série de six saisons d'opéra. Il est devenu le principal baryton du Teatro Colón et s'est acquis une grande réputation dans le domaine du concret à travers toute l'Amérique du Sud.

En 1942, le Metropolitan a offert un contrat à Singher, contrat qu'il n'a pu remplir que le 26 février 1944, alors qu'il a débuté dans Pleurs et Mélancholie. Deux jours plus tard, l'artiste a donné un récital qui a été couronné du plus grand succès (Comm.)

Monument National CE SOIR

et les 23-24-25-26-27-28-29 mars et 2 avril

Le Chant du Désert

Rideau 8.25 Plateau 9.10

Salle comble à QUEBEC

"Il est renversant" ... s'écrit la critique.

GILLES BRETON

pianiste-prodige de 10 ans. 1ère APPARITION à MONTREAL

AU PLATEAU - LUNDI 26 MARS

BILLETS: Ed. Archambault, C. W. Lindsay, Librairie Variétés et aux AMIS de l'ART.

ST-DENIS

A l'affiche

UN MAUVAIS GARÇON

avec DANIELLE DARRIEUX et JÉRÔME PERREAU

GEORGES MILTON

avec JÉRÔME PERREAU et TANA FLOOR

Le TRÉSOR SECRET DE TARZAN

avec JOHNNY WEISSMULLER et MAUREEN O'SULLIVAN

LOEWS

A l'affiche

EDW. G. ROBINSON

"THE WOMAN IN THE WINDOW"

PALACE

7e semaine

CARY GRANT

"NONE BUT THE LONELY HEART"

CAPITOL

A l'affiche

RAY MILLAND

"Ministry of Fear" - Assaut - "Henry Aldrich's Little Secret"

Advertisement for 'Les Concerts Symphoniques de Montréal' featuring Robert Casadesu as soloist and Desiré Defauw as conductor.

Advertisement for 'Les Débats en Seul' at the Plateau, featuring Raymond Daoust, André Legendre, Pierre Laporte, and Jean-Marie Ethier.

Advertisement for 'CANADIAN PACIFIC TELEGRAPHS' with the slogan 'World Wide Communications'.

Advertisement for 'ST-DENIS' featuring 'UN MAUVAIS GARÇON' and 'GEORGES MILTON'.

Advertisement for 'Le Trésor Secret de Tarzan' featuring Johnny Weissmuller and Maureen O'Sullivan.

Advertisement for 'LOEWS' featuring Edw. G. Robinson in 'The Woman in the Window'.

Advertisement for 'PALACE' featuring Cary Grant in 'None but the Lonely Heart'.

Advertisement for 'CAPITOL' featuring Ray Milland in 'Ministry of Fear'.

Advertisement for 'PRINCESS' featuring Laurel and Hardy in 'Nothing but Trouble'.

Advertisement for 'Radio-Théâtre Lux Français' featuring 'L'Ange de la Rue'.

Advertisement for 'Radio-Théâtre Lux Français' featuring 'L'Ange de la Rue'.

Advertisement for 'Radio-Théâtre Lux Français' featuring 'L'Ange de la Rue'.

COMMERCES ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 36,775 actions et de 477,011 actions minières, en comparaison de 27,945 actions et de 322,130 actions minières, le 21 MARS.

MONTREAL	HAUT	BAIS	FERM
Aluminium	105	104	104
Alcan	105	104	104
Alcan. Transp.	105	104	104
Alcan. P. & F.	105	104	104
Alcan. S. & P.	105	104	104
Alcan. S. & P. (A)	105	104	104
Alcan. S. & P. (B)	105	104	104
Alcan. S. & P. (C)	105	104	104
Alcan. S. & P. (D)	105	104	104
Alcan. S. & P. (E)	105	104	104
Alcan. S. & P. (F)	105	104	104
Alcan. S. & P. (G)	105	104	104
Alcan. S. & P. (H)	105	104	104
Alcan. S. & P. (I)	105	104	104
Alcan. S. & P. (J)	105	104	104
Alcan. S. & P. (K)	105	104	104
Alcan. S. & P. (L)	105	104	104
Alcan. S. & P. (M)	105	104	104
Alcan. S. & P. (N)	105	104	104
Alcan. S. & P. (O)	105	104	104
Alcan. S. & P. (P)	105	104	104
Alcan. S. & P. (Q)	105	104	104
Alcan. S. & P. (R)	105	104	104
Alcan. S. & P. (S)	105	104	104
Alcan. S. & P. (T)	105	104	104
Alcan. S. & P. (U)	105	104	104
Alcan. S. & P. (V)	105	104	104
Alcan. S. & P. (W)	105	104	104
Alcan. S. & P. (X)	105	104	104
Alcan. S. & P. (Y)	105	104	104
Alcan. S. & P. (Z)	105	104	104

Choses et autres

Depuis le début de la guerre en Europe les cours de la farine à Los Angeles ont avancé de 28% par rapport au nombre indices de base général pour tous les articles combinés. Les aliments, un article principal dans l'indice du coût de la vie, ont enregistré une hausse de 52,1 p. c. tandis que le vêtement et les ameublements ont monté d'environ 37%.

Durant janvier de cette année, la production de farine de blé au Canada s'est élevée à 2,068,232 barils, comparativement à 2,041,193 pour la période correspondante de l'année dernière.

Le revenu national de l'Autriche a augmenté de \$30,000,000, estimation pour l'année terminée le 30 juin 1939, à \$30,000,000 au cours de 1944, soit une augmentation de 62 pour cent, d'après un rapport reçu à l'Office des renseignements commerciaux.

La dette publique du Commonwealth au cours de cette période a monté de \$1,295,000,000 à \$2,306,000,000, l'intérêt et le change sur la dette se sont accrus de \$51,400,000 par année à \$75,600,000, mais leur proportion par rapport au revenu national a tombé de 6,2 à 5,6 pour cent.

Les chemins de fer du gouvernement terre-neuvien ont annoncé un important programme de construction de voies ferrées et de matériel durant l'année qui vient. Outre des ateliers de réparation et des installations terminés à différents endroits, on a commandé au Canada 25 wagons frigorifiques pour transporter les quantités grandissantes de poisson congelé et de viande à travers l'île.

Au 1er novembre 1944, l'indice général de l'emploi (1926-1939) était à 183,8 contre 183,3 au 1er octobre et 188,7 au 1er novembre 1943, marquant ainsi le septième recul successif mensuel de l'emploi dans les industries manufacturières. Il y a eu une augmentation saisonnière de l'emploi au commencement de novembre dans les années de guerre. Au 1er novembre l'indice des feuilles de paie des maisons de huit industries principales faisant rapport était à 451 contre 152 l'année précédente. A \$32,29 au 1er novembre 1944, les recettes mensuelles par tête étaient plus élevées que la moyenne de \$31,60 au 1er novembre 1943.

D'après une compilation de A. E. Ames & Co., le total des émissions d'obligations, depuis le début de l'année jusqu'au 19 mars, s'est élevé à \$743,321,168, contre \$992,056,483 durant la même période l'an dernier et en regard de \$1,120,282,179 durant le même espace de temps en 1943.

Après la baisse prononcée d'hier, la tendance est redevenue plus normale aujourd'hui et des gains aléatoires jusqu'à deux points ont été enregistrés, malgré l'inertie affichée par de nombreux leaders. D'après les analystes, la baisse récente provient de plusieurs facteurs, dont voici deux des plus importants: les problèmes de conversion de l'après-guerre et l'intervention, non encore certaine, de Washington dans le domaine spéculatif. Certains observateurs s'attendent à ce que la baisse s'accroisse encore, et faisant suite aux niveaux élevés atteints durant le début de mars. Toutefois il est possible que vu les nombreuses liquidations qui se sont faites, le marché se stabilise un peu et reprenne lentement sa marche ascendante. Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 9% comparativement au dollar américain. Le marché des obligations de New-York affichait encore aujourd'hui peu de stabilité.

Le marché, à Toronto, affichait un peu d'irrégularité vers l'heure du midi et des reculs ont été enregistrés un peu partout. Le virement de la première heure a atteint 737,000 actions, ce qui est beaucoup moins que la moyenne de ces derniers jours. Quelcom cotait 690, le groupe des pétroles de l'ouest, il y eut peu de changements. La section des mines d'or sur notre marché local, a subi une légère baisse aujourd'hui, après plus de deux semaines d'activités. Dans les autres groupes, l'allure était plutôt irrégulière.

British Columbia P. & P. Company

British Columbia Pulp and Paper Company, dans son rapport pour l'exercice terminé en 1944, fait voir une augmentation de \$324,000 dans le bénéfice d'exploitation par rapport à celui de l'année dernière. Le bénéfice brut s'est chiffré à \$1,447,069 à comparer à \$1,123,042. Après déductions diverses, il est résulté un bénéfice net de \$352,721, vis-à-vis de \$163,531 en 1943. En déduisant \$38,934 pour les dividendes privilégiés des deux années, il est resté un solde de \$313,787 se traduisant par \$3,13 par action ordinaire en regard de \$124,597 ou \$1,24 en 1943. Ce calcul de bénéfice par action ordinaire est purement mathématique, vu que les intérêts sur les obligations hypothécaires n'ont pas encore été payés, bien qu'on ait pourvu en règlement. Le fonds de roulement s'est établi à \$2,293,628 en 1944, qu'il était à l'exercice précédent.

Dividendes déclarés

Banque Canadienne de commerce, 15 cents par action, payable le 31 mars.
Dominion Fabrics, Ltd., 20 cents par action ordinaire, 75 cents par action de premier privilège et 37 1/2 cents par action de 2e privilège, tous payables le 1er mai avril.
Cinzano Ltd., 4 1/2 cents par action A, payable le 30 avril aux actionnaires inscrits le 30 mars.

Information agricole

Le Coopérative fédérée fournit les commentaires suivants sur les marchés: Semaine finissant le 17 mars

A MONTREAL	
POULETS VIVANTS A ROTTER, ROUGE	27 1/2
A —	27 1/2
B —	27 1/2
C —	27 1/2
POULETS VIVANTS A ROTTER, GRIS	28 1/2
A —	28 1/2
B —	28 1/2
C —	28 1/2
POULETS VIVANTS, TOUTES RACES, SAUF LEHORN	25 1/2
A —	25 1/2
B —	25 1/2
C —	25 1/2
POULETS VIVANTS, RACE LEHORN	20
A —	20
B —	20
C —	20
JEUNES DINDES VIVANTES	18
A —	18
B —	18
C —	18
DINDES VIVANTES	32 1/2
A — Vieilles femelles	32 1/2
B — Vieilles femelles	32 1/2
C — Vieilles femelles	32 1/2
D — Vieilles femelles	32 1/2
LAPINS VIVANTS	18
A —	18
B —	18
C —	18
POULETS ABATTUS ENGRAISSES AD	37 1/2
A —	37 1/2
B —	37 1/2
C —	37 1/2
POULETS ABATTUS, SELECTIONNES	35 1/2
A —	35 1/2
B —	35 1/2
C —	35 1/2
POULETS ABATTUS	30 1/2
A —	30 1/2
B —	30 1/2
C —	30 1/2
JEUNES DINDES ABATTUES	25 1/2
A —	25 1/2
B —	25 1/2
C —	25 1/2
OIES ABATTUES AVEC LA TETE ET LES PATTES	21 1/2
A —	21 1/2
B —	21 1/2
C —	21 1/2
N. B. — Le détail de pesantier moulin et de mauvais qualité qui n'est pas pris en compte aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.	
OEUF	
A — Gros	34 1/2
B — Gros	34 1/2
C — Gros	34 1/2
D — Gros	34 1/2
E — Gros	34 1/2
F — Gros	34 1/2
G — Gros	34 1/2
H — Gros	34 1/2
I — Gros	34 1/2
J — Gros	34 1/2
K — Gros	34 1/2
L — Gros	34 1/2
M — Gros	34 1/2
N — Gros	34 1/2
O — Gros	34 1/2
P — Gros	34 1/2
Q — Gros	34 1/2
R — Gros	34 1/2
S — Gros	34 1/2
T — Gros	34 1/2
U — Gros	34 1/2
V — Gros	34 1/2
W — Gros	34 1/2
X — Gros	34 1/2
Y — Gros	34 1/2
Z — Gros	34 1/2
N. B. — Sur les prix ci-haut mention-	

Rapport sur les animaux vivants

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine furent comme suit: 1459 bêtes à cornes, 46 moutons, 292 vaches à cornes, 77 porcs et 6 veaux furent consignés aux marchés de salaison et 147 bêtes à cornes, 285 moutons furent manés dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Il y eut une augmentation dans les arrivages de bêtes à cornes et de veaux. Les transactions étaient passablement actives et les prix fermes. Les veaux se vendaient lentement et subirent une baisse de \$1.50 en comparaison avec la semaine dernière. Les porcs se sont vendus facilement.

Les bons bouillons étaient à \$12.25 à \$12.50, un petit chargement de bouillons de choix à \$13. Les moyens, la plupart à \$11 à \$12 et les mauvais à \$10. Les veaux variaient de \$7 à \$11.25. Les bonnes taurines donnaient \$10.50 à \$11. Les bonnes vaches de boucherie à \$8.75 à \$9.50, les moyennes de \$7.50 à \$8.50. Les vaches pour la mise en conserve rapportaient \$8.75 à \$9.50, quelques choix à \$10 et \$10.50. Les sujets communs de \$6.50 à \$8.25.

Les veaux se vendaient lentement. Les veaux rapportaient \$10 à \$15, les bons veaux de lait \$14.50 à \$10. La majorité des veaux était de qualité commune à passable et se vendait entre \$12 et \$13.50. Les veaux d'herbe étaient de \$5.50 à \$6.50.

Le lupard des agneaux étaient des béliers et se vendaient entre \$11 et \$12, les communs n'étaient pas en demande. Les moutons de \$3 à \$7.

Les porcs se vendaient de \$18 à \$18.25 pour la catégorie A, la plupart à \$18. Les truies arrivaient à \$15.50 à \$16.

La Bourse de New-York

La tendance était au recouvrement ce matin, à Wall Street, toutefois de nombreux leaders affichaient encore de l'inertie et vers l'heure du midi des gains variant d'une fraction à deux points étaient majoritaires.

Père Marquette ord. et priv., U. S. Steel, U. S. Rubber, Nickel Plate, Grumman Aircraft, Eastern Air, Sperry, U. S. Smelting, American Water, Republic Steel et Caterpillar, Tractor ont enregistré des gains.

Quelques titres montraient de la faiblesse dont Chrysler, Southern Railway, General Motors, American Can, Texas Co., Atlantic Coast Line, Baltimore and Ohio et Radio Corporation.

Standard Clay Products Limited

En 1944, la compagnie Standard Clay Products Ltd. a subi une perte de \$32,244; M. C. S. Trotter, président, mentionne dans son rapport que le chiffre d'affaires a été de 6 1/2% de moins qu'en 1943 mais qu'il a toutefois dépassé les prévisions.

Aluminium Limited disculpée

Cette compagnie n'est pas sous le contrôle américain

L'Aluminium Company of Canada Limited nous communique les renseignements suivants au sujet de la récente décision de la Cour d'appel de circuit des Etats-Unis dans la poursuite intentée par le gouvernement américain à l'Aluminium Company of America, Aluminium Limited, et autres.

La récente décision de la Cour d'appel de circuit des Etats-Unis, dans la cause du gouvernement américain contre l'Aluminium Company of America, Aluminium Limited et al, est d'un intérêt tout particulier pour le Canada et pour tout l'Empire britannique car elle règle une fois pour toutes après six années de procès et des témoignages couvrant plus de 40,000 pages, la prétention qu'Aluminium Limited est une "créature" de l'Aluminium Company of America (Alcoa).

Aluminium Limited, une corporation canadienne, a été entraînée avec Alcoa comme défenderesse dans cette cause sous prétexte que cette compagnie est "trouvée" aux Etats-Unis et que ses agissements ont eu des répercussions dans les limites des frontières américaines.

Le département de la Justice des Etats-Unis tenta de prouver qu'Aluminium Limited fut créée par Alcoa pour représenter ses intérêts; qu'Aluminium Limited dériverait effectivement sous le contrôle d'Alcoa en ayant des actionnaires communs et qu'Aluminium Limited aidait à maintenir, au bénéfice d'Alcoa, les prix pour l'aluminium aux Etats-Unis. En juillet 1942, une Cour inférieure avait disculpé Alcoa et Aluminium Limited de toute accusation; presqu'immédiatement après, le gouvernement en appela dans cette cause, mais comme la Cour suprême n'avait pas son quorum de six juges, la cause fut reprise par la Cour d'appel de circuit des Etats-Unis, qui, par décret spécial du Congrès, remplaça la Cour suprême.

Separée de l'Alcoa depuis 1935

Aluminium Limited établit, à la satisfaction de la Cour de circuit, que depuis 1935 elle s'était complètement séparée de l'Alcoa et que tout lien entré entre les deux compagnies de 1928 (date à laquelle Aluminium Limited fut incorporée) jusqu'en 1935 n'était que la conséquence naturelle et raisonnable de l'établissement et de la séparation d'une entreprise si considérable.

La séparation de l'Aluminium Limited de l'Alcoa ayant été jugée complète, la "prière" du gouvernement que les actionnaires détenant des actions et dans Alcoa et dans Aluminium Limited devraient disposer de l'une ou de l'autre a encore été démentie par la Cour de circuit.

Contre les deux compagnies

La prétention du gouvernement que l'Aluminium Limited avait été formée avec des motifs secrets et illégaux a été démentie par la Cour inférieure et par la Cour de circuit. Le gouvernement a essayé en vain de démontrer qu'il existait une conspiration entre Aluminium Limited et Alcoa en prétendant que l'exportation de l'aluminium canadien aux Etats-Unis était restreint par l'entente de ne pas se faire de concurrence. Cependant, il est un fait bien connu que les Etats-Unis ont un haut tarif préférentiel, tant sur les lingots d'aluminium que sur les produits fabriqués. Conséquemment la Cour de circuit a accepté la déclaration d'Aluminium Limited qu'en raison de cette politique de tarif préférentiel, les Etats-Unis n'étaient pas le marché logique pour l'aluminium canadien et que les autres marchés sont des débouchés natu-

reils pour Aluminium Limited.

La décision de la Cour de circuit était en accord avec les déclarations de la Cour inférieure sur tous les points, sauf un. Le seul fait en faveur du gouvernement et contre l'Aluminium Limited est un aspect d'une entente conclue par Aluminium Limited en 1941 avec des producteurs européens par l'intermédiaire de la compagnie Alliance Aluminium, de Bâle, Suisse. La Cour de circuit, se basant sur les lois américaines antitrust, qui sont aujourd'hui le sujet d'une discussion de controverse mondiale, a trouvé qu'une modification à cette entente, faite en 1936, était une violation de ces lois, mais a admis qu'il n'était pas apparent que cette modification ait actuellement influencé les importations aux Etats-Unis tel qu'allégué par le gouvernement.

En commentant la décision de la Cour de circuit, un porte-parole d'Aluminium Limited a déclaré que la compagnie est libérée des insinuations et des mots couverts qui ont circulé à ce sujet depuis plus de six ans. Il a été jusqu'à dire que tout cela ne peut être qu'une source de satisfaction pour la compagnie, qui peut maintenant se concentrer à nouveau sur l'effort de guerre et envisager la création et l'ouverture de nouveaux débouchés pour l'aluminium canadien, sans être gênée par l'ombre de fausses accusations.

La Bourse de Montréal

La section des mines d'or, après plus de deux semaines d'activités, subissait une légère baisse au cours de l'avant-midi et dans les autres groupes, la tendance était irrégulière.

Dans les mines d'or, Joliet, Ardo, Carter, Alderman, Cocheau, Do, Maldin, Inspiration et Paton ont accusé des reculs, Aumaque et Macassa se traitaient bien.

Dans les papeteries, Bathurst, International Paper et Abitibi 6% priv., ont enregistré des gains, mais Brown a retrérai. National Steel Car, Asbestos et Woollens, ainsi que Noorduyn ont cédé du terrain.

Cours des huiles

fournie par CHITON C. Cross and Co. Québec, Limited	
Admiral	8 1/2
Alberta Pacific	15 1/2
Anacosta	9 1/2
Anglo Canadian	7 1/2
Calumet	26 1/2
Calumet & Edmonton	19 1/2
Commonwealth	24 1/2
Comstock	24 1/2
Delaware	21 1/2
Davies	21 1/2
Eastport	21 1/2
Esso	14 1/2
Grease Creek	14 1/2
Highwood Barce	10 1/2
Home Oil	37 1/2
Madison	2 1/2
McDougal	9 1/2
Melroe Oil	12 1/2
Mercury Oil	8 1/2
Mill City	17 1/2
Model Oil	17 1/2
National	10 1/2
Okla	5 1/2
Royal Can.	4 1/2
Spooner	20 1/2
Turner Valley	7 1/2
United	9 1/2
Wabash	18 1/2
Roxana	18 1/2
Coastal	50 1/2

La réhabilitation des anciens tuberculeux

Telle est l'oeuvre de l'Association de la Croix de Lorraine

Au cours d'une conférence de presse hier soir aux bureaux de M. Charlemagne Bourcier, O.D., vice-président français de l'Association de la Croix de Lorraine, M. Emile Simard, président de cette même association a déclaré que "la discrétion et le silence que s'impose l'association dans la poursuite de son oeuvre de réhabilitation des anciens tuberculeux, ne doivent pas nous empêcher, de temps à autre, de soulever le voile et de faire savoir à nos bienfaiteurs et amis, que sans bruit et avec ténacité et efficacité, l'association connaît des succès appréciables, ce qui nous permet de regarder l'avenir avec confiance".

L'Association de la Croix de Lorraine a été fondée en 1941, par un groupe d'anciens patients du sanatorium du lac Edouard, pour venir en aide par tous les moyens possibles à leurs confrères qui, une fois leur guérison accomplie, seraient appelés à leur tour à se réadapter à une vie normale.

"Nous avons constaté, a dit M. Simard, après enquête, qu'un grand nombre de recluses auraient pu être évitées si le patient, après sa première guérison, avait eu un emploi conforme à son état de santé, à ses aptitudes, et suffisamment rémunérateur pour lui permettre de vivre convenablement".

Les buts de l'association sont la réhabilitation morale; la réadaptation au travail; la coopération individuelle ou collective au dépeçage et à tout mouvement antituberculeux; la coopération avec les sanatoriums à l'amélioration du sort des patients; aider ou créer des ateliers d'apprentissage; aider les indigents des sanatoriums et ceux qui en sont sortis.

Pour atteindre ces buts l'association a besoin de secours financiers. A cette fin, elle a organisé un ré-

ANNONCE MUNICIPALE

AVIS

DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL, par Leblanc Automobile, S.A., no 350 boulevard St-Joseph est, pour permission d'établir un atelier de réparation d'automobiles, sur le lot de subdivision no 156 du lot no 7 de la division cadastrale du village incorporé de la Côte St-Louis, Quartier St-Edouard, rue St-André, c. 100, entre des Carrières et de Fiermont. Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sousigné dans les quinze jours. Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 22 mars 1945.



M. Reginald M. Brophy, qui vient d'être élu président et directeur de Rogers-Majestic Limited, Rogers Electronic Tubes Limited, ainsi que des filiales de ces compagnies, M. Brophy était jusqu'à récemment gérant général de Canadian Marconi Limited, d'où il a démissionné pour accepter ce nouveau poste.

En conjoint, le 1er avril, à l'auditorium du Plateau. Les artistes seront Mme Marthe Lapointe, soprano, et Mlle Germaine Malépart, pianiste, prix d'Europe. Par ce concert, l'association espère atteindre le plus grand public afin de lui laisser savoir que cet organisme de secours existe, et quel bien il peut faire.

Elections au conseil des Syndicats

Tous les délégués des différents syndicats affiliés au conseil central des Syndicats nationaux sont priés d'assister à l'assemblée des élections des officiers qui aura lieu ce soir, à 8 h. 15, au local habituel. Un rapport spécial sur l'habitation sera présenté par les officiers du comité chargé d'étudier ce problème. Plusieurs autres rapports du comité seront discutés de même que de nombreuses questions d'actualité. (Cont.)

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 MOIS le numéro.

Téléphone au service du tirage: BELAIR 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Dame Rose Mary Smith résidant en la Cité de Westmount, Province de Québec, épouse contractuellement séparée de biens de Michael Lawrence Doyle, D.P.C., et l'une des héritières de feu Charles Francis Smith, s'adressera à la Législature, à sa session actuelle, pour obtenir une loi spéciale lui donnant le droit de réclamer et d'obtenir des exécuteurs testamentaires de la succession dudit Charles Francis Smith une partie ou la totalité de sa part en capital qui lui est dévolue en vertu du testament dudit Charles Francis Smith, QUÉBEC, le 27 février, 1945. Philippe FERLAND, Procureur de la requérante.

TARIF des annonces classifiées de "LE DEVOIR"

1 cent le mot, 25c minimum comptant. Annonces facturées 11c le mot, 40c minimum. SERVICES, SERVICES, SERVICES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 20c par mot minimum de 30c FIANCEMENT, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. P. André Arès, 37 ouest, rue St-Jacques, Plateau 9107. I.N.O.

TIMBRES

Nous achetons comptant au meilleur prix collections et accumulations de timbres ou vieilles enveloppes timbrées quelle que soit la quantité. Écrire à QUÉBEC STAMP CO. Boîte postale 30, Station N., Montréal. 1-5-45

Si vous avez différé de vous abonner au "Devoir", ne tardez plus. — Le rattronement du papier amène la limitation des tirages.

Pour la même raison, si vous êtes abonné, soldes votre renouvellement avant l'échéance.

TARIF PAR LA POSTE

CANADA	
1 mois \$0.65	3 mois \$1.65
6 mois \$3.15	12 mois \$6.00
MONTREAL ET BANLIEUES*	
3 mois \$2.25	6 mois \$4.50
12 mois \$9.00	

LE DEVOIR

B. P. 500 (Pl. d'Armes) Montréal. NUL ABONNEMENT ACCEPTÉ PAR TELEPHONE.

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien veut prendre sa revanche

(Par XISTE NARBONNE)

La deuxième partie de la série semi-finale des éliminatoires de la coupe Stanley aura lieu ce soir, au Forum, entre les Leafs de Toronto et le Canadien de Montréal et il en sera de même pour la série entre les Bruins de Boston et les Ailes Rouges de Jack Adams, à Detroit, alors que les perdants de mardi soir tenteront de conserver leur revanche afin de conserver des chances de participer à la grande série finale.

Le Canadien a subi un échec mardi alors que les Habitants de Detroit ont gagné la joute initiale par le résultat de 4 à 2 quand le but décisif, le seul de la partie, fut enregistré dans les dernières secondes de la troisième période et il convient d'ajouter que le point obtenu par Ted Kennedy fut le résultat d'un coup chanceux mais donna quand même la victoire aux représentants de la Ville Reine. Dans une joute de hockey aussi bien que dans une partie de baseball ou de tout autre sport, la victoire peut être assurée au moment le plus inattendu et c'est pourquoi les joueurs doivent être constamment sur le qui-vive et ne commettre aucune imprudence, car une seconde d'inattention peut être désastreuse et d'ailleurs c'est ce qui s'est produit mardi au Forum. Notre défense a négligé de débayer son territoire car si l'on avait lancé la rondelle au centre de la glace Kennedy n'aurait pu déjouer Durman et les amateurs auraient pu assister à une période supplémentaire et connaître probablement un autre résultat.

Le Canadien n'est nullement découragé par l'échec subi aux mains des Leafs et, hier, tous les joueurs de Dick Irvin étaient unanimes à déclarer que les Torontois seraient vaincus ce soir et que la victoire sera assurée sans qu'on ait recours à une période additionnelle. Les Habitants sont bien déterminés à faire oublier la défaite de la joute initiale de cette importante série et dès les premières minutes du jeu nos porte-couleurs se lanceront courageusement à l'attaque et ne cesseront leurs poussées vers les buts ennemis que lorsque la sirène annoncera la fin des hostilités.

Il a toujours été reconnu que la meilleure défense du Bleu Blanc Rouge se pratiquait non pas près de sa ligne bleue mais bien dans le territoire ennemi car c'est en se lançant à l'assaut des buts ennemis que le Tricolore empêche les rivaux d'organiser leurs attaques et c'est en ayant recours à ce système que l'équipe mantréalaise a eu raison de ses adversaires dans le passé.

Le gérant Happy Day donnera des instructions à ses joueurs de surveiller de près les fameux trio composé de Lach, Blake et Richard. Si cette stratégie a bien réussi mardi soir, elle pourra peut-être faire défaut ce soir, car ces trois meilleurs compteurs de la Ligue Nationale ne sont pas les seuls qui puissent pousser la rondelle dans les buts ennemis. Nos deux autres lignes d'attaque pourraient bien jouer un vilain tour aux favoris de Connie Smythe. Chez les Leafs, ce n'est pas les vétérans, qui ont causé la défaite du Bleu Blanc Rouge avant-hier, mais bien un jeune qui a tenté le tout pour le tout en frappant une rondelle égarée comme s'il se fût agi d'une balle de golf, et comme la chance a favorisé Kennedy, le disque a pénétré dans les filets défendus par Bill Durman. Coup de chance ou non, le point avant sa valeur et la victoire était assurée aux joueurs de la Ville-Reine. C'est ce qui importait le plus.

Nos joueurs ont bien fait leur possible mardi, mais quelques-uns de nos porte-couleurs n'ont pas fait merveille. Les passes étaient souvent faites sans précision et nos avant-gardes n'étaient pas toujours postés au bon endroit. Si notre pilote constate qu'un joueur n'est pas dans son assiette, s'il paraît quel que peu nerveux ou qu'il manque de condition physique nous croyons que Dick Irvin devrait immédiatement le rappeler sur le banc pour lui substituer un joueur en meilleure forme. Du jeu mal exécuté à pour effet de désorganiser les attaques et de faire perdre de belles chances de compter.

Les joueurs du Toronto cherchent peut-être à faire perdre la tête à nos équipiers en leur cherchant noise, mais nos champions doivent savoir que c'est sur la glace que l'on gagne une partie et non au banc du pénitencier. L'arbitre est chargé de punir ceux qui se rendent coupables d'infractions aux règles du jeu.

Les joueurs du club Canadien aideront la cause de notre club en respectant scrupuleusement les règlements pour profiter de l'avantage numérique lorsque leurs rivaux seront expulsés pour rudesse ou inférence.

Si les joueurs du Canadien sont de nouveau défaits ce soir, leurs chances de participer à la série finale seront fortement compromises, mais nous croyons sincèrement que notre club aura raison des Torontois et que les Habitants sortiront vainqueurs de cette semi-finale pour ensuite décrocher la coupe Stanley, emblème du championnat mondial au hockey professionnel.

La plus grande surprise des éliminatoires fut sans contredit la défaite des Red Wings de Detroit, mardi soir dernier, alors que les Bruins d'Arthur Ross, considérés comme une quantité négligeable, l'emportèrent sur les hommes de Jack Adams dans une joute disputée à Detroit. Ce soir, les deux mêmes équipes en viendront de nouveau aux prises, mais nous croyons que le résultat sera bien différent et que le Detroit prendra une éclatante revanche pour se mettre sur un pied d'égalité avec les gars de Boston.

Les Québécois ont eu raison du club Royal

(Par XISTE NARBONNE)

Québec, 22. — Les As de Don Penniston ont pris le devant dans la série finale qui doit décider du champion de la Ligue Senior de Québec alors qu'hier soir, en cette ville, les représentants de la Ville-Capitale ont eu raison des protégés de Frank Carlin, les Royaux de Montréal, par le résultat de 4 à 2 pour mener par deux victoires contre une seule défaite.

Doug Baldwin compta le but décisif dans la troisième période après avoir reçu une longue passe de Nel Colville à la suite d'une mêlée autour du filet, tandis que Butch Stahan des Royaux purgeait une punition de deux minutes pour rudesse.

Bill Reay, Eddie Emberg et Norm Larson furent les autres compteurs des As, tandis que Heffernan et Meronek complétèrent les deux buts des Royaux. McNeill fournit une autre superbe performance dans la cage des Royaux. Il fit plusieurs arrêts difficiles qui empêchèrent les As de gagner par une plus forte marge. Meronek a complété le premier but dans la deuxième minute de la première période sur des passes de Smart et de McMahon à la ligne bleue des As. Reay s'empara de la rondelle vers la fin de la période et déjoua McNeill pour placer les deux clubs sur un pied d'égalité.

Les Royaux prirent de nouveau l'avantage dans la deuxième période grâce à un but de Heffernan après une série de passes avec Meronek et Smart. Un lancer qui quitta à peine la glace, prit Bouvrette en défaut.

Les As profitèrent de leur avantage numérique en l'absence de Stahan dans la dernière période et Larson compta un quatrième but après celui de Baldwin, alors qu'il ne restait que treize secondes de jeu et que les Royaux, tentant d'égaliser le résultat, avaient laissé McNeill sans protection.

Composition des équipes: ROYAL. — Buts, McNeil; défenses, Stahan et McMahon; centre, Meronek; avant, Smart et Heffernan; subs: Hayes, Porteous, Laforce, Majeau, O'Connor, Wiseman et Malone.

QUEBEC. — Buts, Bouvrette; défenses, Baldwin, Colville; centre, Tremblay; avant, Tondreau et Larson. Subs: Reay, Robinson, Dartsell, Charest, Emberg, Marchant et Gibben.

Arbitres: Peterkin et Shouldice. Première période 1 Royal: Meronek-Smart-McMahon 1:16 2 Québec: Reay 15:16 Punitions: Darnell et McMahon. Deuxième période 3 Royal: Heffernan-Meronek-Smart 5:59 4 Québec: Emberg-Charest 8:58 Punition: Malone. Troisième période 5 Québec: Baldwin-Colville 14:34 6 Québec: Larson-Tremblay-Baldwin 19:37 Punitions: Hayes, O'Connor et Robinson.

Statistiques de la semi-finale

	G.	P.	P.	C.	P.
Boston	1	0	4	3	2
Toronto	1	0	1	0	2
Detroit	0	1	3	4	0
Canadien	0	1	0	1	0
	Pun.				
Cowley, Boston	1	1	2	0	
Cupol, Boston	1	1	2	0	
Carvelth, Detroit	1	1	2	0	
Smith, Boston	0	2	2	0	
Seibert, Detroit	1	0	1	0	
Bruneteau, Detroit	1	0	1	0	
Cain, Boston	1	0	1	0	
McGill, Boston	1	0	1	0	
Kennedy, Toronto	1	0	1	0	
McAlee, Detroit	0	1	1	0	
Jennings, Boston	0	1	1	0	
Hamilton, Toronto	0	0	0	4	
Morris, Toronto	0	0	0	4	
Chamberlain, Can.	0	0	0	2	
Bouchard, Canadien	0	0	0	2	
Richard, Canadien	0	0	0	2	
Rozzini, Boston	0	0	0	2	

Dans les ligues

HIER
Ligue Senior (Finale)
Québec 4, Royal 2 à 1 (Québec mène par 2 à 1)
Ligue Américaine
Cleveland 5, Buffalo 1 (Les deux clubs ont chacun une victoire)
CE SOIR
Ligue Nationale (Semi-finales)
Toronto à Canadien
Boston à Detroit (2èmes parties des séries de 4 de 7, Toronto et Boston mènent 1-0)
Ligue Américaine
Indianapolis à Hershey (2e partie de 4 de 7, Hershey mène 1-0)

LE CLASSEMENT

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Boston	1	1	0	0	4	3	2
Toronto	1	1	0	0	1	0	2
Detroit	1	0	1	0	3	4	0
Canadien	1	0	1	0	0	1	0
	Ligue Américaine (Semi-finales)						
Buffalo	2	1	1	0	8	6	2
Hershey	1	1	0	0	3	1	2
Cleveland	2	1	1	0	6	8	2
Ind'napolis	1	0	1	0	1	3	0

Stan. Bréard devra frapper de la gauche

Bear Mountain, 22 (spécial au Devoir) — Stanislas Bréard, qui a mené la Ligue Internationale au champ la saison dernière, mais qui n'a obtenu qu'une moyenne de .190 au bâton, comme frappeur droitier, aura l'occasion de démontrer ce qu'il peut faire comme frappeur gauche. C'est ce qui a été décidé à la pratique, après une conférence entre ceux qui y ont assisté, soit le gérant Bruno Betzel, le secrétaire Marcel Dufresne et le président Branch Rickey, des Dodgers.

Bréard a créé une bonne impression à sa première apparition avec le Royal tandis que le patron des Dodgers a bien aimé son rendement au champ. Celui-ci a dit qu'il croyait que Bréard était un joueur des majeurs s'il pouvait augmenter sa moyenne à .250 au bâton. L'an dernier, Betzel et son assistant ont tout fait pour aider le joueur d'arrêt-court au bâton mais on se rendit compte que les lanceurs adversaires étaient vraiment trop bons pour lui, dans la Ligue Internationale.

Bréard n'a jamais frappé à gauche dans sa carrière et tous les éclaireurs qui sont ici, à Bear Mountain, sont d'opinion qu'un changement ne lui fera pas de tort, en tout cas. En effet, il ne pourra qu'améliorer sa moyenne de .190. A partir d'aujourd'hui, Bréard devra frapper de la gauche et il devra travailler une demi-heure de plus, sous la surveillance du gérant Betzel, de l'éclaireur George Sisler (l'immortel Sisler), et de l'éclaireur Clyde Sisker. On s'attend à ce que Bréard, s'il peut frapper de la gauche, devienne un bon joueur d'arrêt-court dans les majeures et qu'il puisse même, d'ici peu, passer pour un club sous la grande tente.

Le champ intérieur du Royal, hier, était composé d'Eddie Stevens au premier; George Shuba et Harvey Porter, au 2e; Bréard, à l'arrêt-court; et de Mike Sebana, au 3e. Sebana est ce nouveau joueur acheté des Braves de Boston et qui a frappé pour .317 avec l'Indianapolis de l'Association américaine, en 1944.

Le secrétaire Marcel Dufresne du club Montréal est revenu ici avec toutes les neuf recrues de Montréal qui tenteront de se gagner des postes dans l'organisation des Dodgers. Le lanceur Jean-Pierre Roy et l'arrêt-court Stanislas Bréard étaient aussi dans le groupe.

Dufresne a rencontré les Montréalais à l'angle de la 41e rue et de la 7e avenue, à New-York. Après le déjeuner, Dufresne partit en auto pour Bear Mountain en compagnie de Roy, Bréard, Tyler et Knights. Les autres, les frères Sporn, Stroll, Desjardins, Cotoir, Bournot et Roberts, ont pris l'autobus d'une heure et vingt pour se rendre au camp. A l'arrivée, tous furent accueillis par M. Rickey lui-même qui souhaita la bienvenue aux jeunes ainsi qu'à Roy et à Bréard. Knight et Tyler ont été favorisés en ce sens qu'ils ont pu joindre Roy et Bréard à la pratique de l'après-midi, sous le chaud soleil de Bear Mountain.

Eddie Badke est aussi arrivé au camp mais il n'a pu pratiquer parce qu'il n'a pas encore signé son contrat. On sait que la politique des Dodgers est qu'aucun joueur ne doit pratiquer avant d'avoir signé son engagement.

Les neuf recrues de Montréal ont été envoyées à Dunder, soit à un quart de mille de l'hôtel Bear Mountain Inn, pour avoir des chambres. Actuellement, l'hôtel est rempli de joueurs des Dodgers et du Royal ainsi que des gérants et officiers des deux clubs, ainsi que de journalistes et de photographes.

Le lanceur gaucher Frank Tyler de Ville Mont-Royal a signé son contrat immédiatement après la pratique, soit après une conférence entre Dufresne et le gérant Betzel. Les deux avaient été impressionnés par le rendement de Tyler. Celui-ci est un licencié de l'aviation canadienne. L'été dernier, alors qu'il était en congé, Tyler a pratiqué avec le Royal et il a fait impression auprès de Betzel comme lanceur.

Un nouveau record pour Willie Hoppe

Boston, 22 — Willie Hoppe, champion du monde au billard, a établi un nouveau record mondial du billard à 3 bandes, au City Club, en réussissant une série de 20 points, pour ainsi remporter la victoire sur Welker Cochran, champion actuel, par 60 à 36 dans une joute de 24 manches. Après avoir joué 26 manches sans obtenir un seul point, Hoppe s'est rallié à la 23e manche ce soir, pour établir son record, abaisant ainsi l'ancien record de 17 points, détenu par Tiff Denton depuis 1919 et égalé par le même joueur en 1941.

Une série pour la coupe Memorial

Norman Dawe, président de la Q.A.H.A., a annoncé que le Royal, champion junior de la province, rencontrera le champion du district d'Ottawa dans une série éliminatoire de la coupe Memorial, lundi prochain, au Forum. La 2ème partie sera disputée le 28 mars à Ottawa et la 3ème si nécessaire, le 30 mars au Forum. Le vainqueur de cette série rencontrera le champion des Provinces Maritimes à Saint-Jean, N.-B., ou Gace Bay, les 31 mars et 2 avril, et le survivant s'attaquera au St. Michael's, champion pratiquement certain de l'Ontario. Pour le championnat de hockey junior B, de notre province, Beauharnois Jr rencontrera les Wing Wheelers, champions de la Ligue Mt-Royal, vendredi soir, à l'Aréna de Lachine. Le vainqueur rencontrera le champion de Québec dans une série de 2 parties, total des points, pour le championnat provincial Junior B.

Louis Trudel fait triompher le Cleveland

Buffalo, 22. — Les Barons de Cleveland ont pu se mettre sur un pied d'égalité avec les Bisons de Buffalo dans la série semi-finale de la Ligue Américaine de Hockey, car après avoir perdu la première joute les visiteurs triomphèrent hier soir par le compte de 5 à 4 dans une joute qui nécessita une période supplémentaire. Les deux clubs ont maintenant chacun une victoire à leur crédit et les Barons sont de nouveau favoris pour remporter les honneurs de cette série éliminatoire.

Les Barons durent venir quatre fois de l'arrière hier soir pour éviter la défaite et c'est Louis Trudel, ailier gauche, qui enregistra le but décisif à la manche additionnelle.

Composition des équipes: CLEVELAND — Buts: Teno; défenses: Bessone et Adolph; centre: Burlington; ailes: Bartholome et Gasparini. — Subs: Waldriff, Sprout, Agar, Trudel, Forgie, Prokop, Kelly, Johnson, H. Fraser. BUFFALO — Buts: W. Fraser; défenses: Léger et Davidson; centre: Kilrea; ailes: Mundrick et Pargeter. — Subs: Dyle, Leatham, Halderon, Jones, Lewis, Boothman, Emerton, Pozzo. Arbitres: Harwood et Fitzgerald. Première période 1-Buffalo: Kilrea (Pargeter) 4:33 Punitions: Halderon, Léger, H. Fraser. Deuxième période 2-Cleveland: Bartholome (Burlington-Gasparini) . . . 3:34 3-Buffalo: Mundrick (Léger) 7:38 Punitions: Adolph, Bessone, Léger (2), Boothman. Troisième période 4-Cleveland: Agar (Adolph-Forgie) . . . 2:33 5-Buffalo: Mundrick (Pargeter-Kilrea) . . . 5:56 6-Cleveland: Prokop (Bessone-Gasparini) . . . 14:43 Punition: Adolph. Période supplémentaire 7-Buffalo: Kilrea (Pargeter) 1:11 8-Cleveland: Bartholome (Trudel) . . . 2:33 9-Cleveland: Trudel . . . 3:32 Punition: Aucune.

Les étoiles de la Nationale

Par J. W. Mooney, Boston Post: 1er club Durnan (Canadien) Bouchard (Canadien) Crawford (Boston) Cowley (Boston) Richard (Canadien) Blake (Canadien) Irvin (Canadien) 2e club Buts McCool (Toronto) Hollett (Detroit) Clapper (Boston) Lach (Canadien) Mosienko (Chicago) Carr (Toronto) Adams (Detroit)

Paul Derringer se rapporte au club Chicago

French List, Ind., 22. — Le gérant Charlie Grimm, des Cubs de Chicago, a été agréablement surpris hier de voir arriver au camp d'entraînement le vétéran lanceur Paul Derringer, qui en est à sa quatrième année dans les majeurs. Derringer, malgré ses 38 ans, paraît être en parfaite condition physique et il compte connaître une de ses meilleures saisons.

Ce géant de six pieds et quatre pouces, qui connut une saison exceptionnelle pour les Rouges de Cincinnati en 1939 avec un record de 25 victoires contre seulement 7 défaites, croit qu'il sera en très grande forme pour l'ouverture. Il fait osciller la balance à 228 livres et a déclaré que ses poids, loin de l'affecter, l'aidera considérablement. Les saisons précédentes, rarement il pouvait descendre plus bas que 240 livres. J'ai suivi un régime, a-t-il dit, pas de patates ni de pain, et ceci m'a fait énormément de bien. Vendredi dernier, il alla au monticule au cours d'une pratique et Charley Grimm fut enchanté de sa tenue.

Paul a ajouté que s'il connaît une bonne période d'entraînement, il saura connaître une bonne saison également. Derringer a fait la déclaration suivante: "Quand vous atteignez vos trente ans et êtes encore intéressé à jouer au baseball, la saison d'entraînement compte doublement. Je suis convaincu de cela et j'ai l'intention de pratiquer avec ardeur".

Derringer, qui a remporté 7 victoires et subi 13 défaites l'an dernier, est le seul lanceur vétéran au camp des Cubs actuellement. Si Claude Passeau, Bob Chipman et Hank Wyse ne se rapportent pas, Derringer sera le choix no 1 de Grimm. Quoique Derringer connaît sa meilleure saison en 1939, il fit son nom dans les séries mondiales de 1940 quand il fut en vedette aux côtés de Buckley Walters pour permettre aux Rouges de Cincinnati de remporter le championnat aux dépens des Tigres de Detroit. Chassé du monticule à l'ouverture de la série contre le Detroit, Derringer se distingua en gagnant la quatrième joute après avoir alloué seulement sept coups sûrs espacés aux durs frappeurs des Tigres. La saison précédente, Derringer perdit deux joutes lors de la série mondiale New-York Yankees-Rouges de Cincinnati. Les Yankees l'emportèrent par quatre parties consécutives. En 1931, Derringer remporta dix-huit victoires pour les Saint-Louis Cardinals. Mais il subit quand même deux défaites contre les Athletics de Philadelphie qui remportèrent les honneurs de la série mondiale quatre joutes à trois.

Le championnat au Catholic High

Le Catholic High a remporté le championnat junior inter-scolaire en blanchissant le Saint-Léon 7-0, hier après-midi, au Forum. Par cette victoire, le Catholic High a ainsi gagné la série de 2 joutes, total des buts, en accumulant 10 buts contre seulement 1 pour ses adversaires. Lorne Golden fut la vedette des vainqueurs avec 2 buts et une assistance, tandis que Bob Urquhart s'assura 1 but et 4 assistances.

Le West Hill et la Catholic High se rencontreront dans la série finale pour le championnat senior inter-scolaire. Cette série sera de 2 joutes, total des buts, à compter. La première partie sera jouée demain après-midi au Forum, commençant à 4h. 15 p.m., tandis que la deuxième joute est prévue pour mardi prochain. Il avait été rapporté précédemment que les finales inter-scolaires étaient prévues pour les 26 et 28 courant, mais la ligue a été obligée de changer les dates, à cause des détails pour la coupe Memorial, qui seront joués ces jours-là. Incidemment, mentionnons que plusieurs joueurs du West Hill et du Catholic High, jouent actuellement pour le Royal Junior.

Alignement des équipes: SAINT-LEON: O'Mara; St. James, Feeney; Bourassa; Orr, Lunney; Foy, Barré, Lusito, Lavoie, MacDonald, Dubé, Desjardins. CATHOLIC HIGH: Allard; Potvin, Luciani; Golden; Myles, Heuney, K'atzodowski, McHenry, Bourbonnais. Arbitre: Leo Murray. Première période Aucun point. Punitions: Lunny, Luciani, St. James. Deuxième période 1. Catholic High, Golden . . . 1:46 2. Catholic High, Myles . . . 9:00 Pun.: Luciani, Foy, Bourassa. Troisième période 3. Catholic High, Urquhart . . . 2:11 4. Catholic High, Golden . . . 1:20 5. Catholic High, Roache . . . 2:46 6. Catholic High, Luciani . . . 11:30 7. Catholic High, Myles . . . 13:52 Punitions: Luciani et Foy.

Byron Nelson a défait Snead

Charlotte, 22. — Byron Nelson a gagné hier le tournoi de golf omnium de Charlotte en battant Sam Snead par quatre coups dans la deuxième ronde de détail de 18 trous, une affaire acharnée devant une foule de 1,800 personnes. Nelson réussit un score de 69, trois coups en dessous de la normale pour gagner son cinquième tournoi dans la tournée d'invité. Snead, avec un putt concédé au 18e trou, enregistra 73 dans un furié effort pour remporter son quatrième tournoi consécutif et son septième de la tournée.

LE SKI

LE 22 MARS 1943
Zone "A"—Piedmont, St-Sauveur. — Profondeur totale 24"; neige granulée sur base durcie; température 35° au-dessus de zéro; conditions pour le ski passables mais s'améliorent; routes ouvertes.
Zone "B"—Mont-Rolland, Ste-Adèle, Ste-Marguerite. — Profondeur totale 24"; neige granulée sur base durcie; température 32° au-dessus de zéro; conditions pour le ski passables mais s'améliorent; routes ouvertes.
Zone "C"—Val Morin, Val David, Ste-Agathe. — Profondeur totale 24"; neige granulée sur base durcie; température 35° au-dessus de zéro; conditions pour le ski passables mais s'améliorent; routes ouvertes.
Zone "D"—St-Jovite, Mont-Tremblant. — Aucun renseignement sur ces deux stations ci-haut mentionnées.
Ces conditions furent recues hier par appel téléphonique interurbain de l'Association des stations laurésiennes à Ste-Agathe des Monts.

Festival sportif à Verdun le 2 avril

Le 4e festival annuel de l'Association sportive de Verdun aura lieu, comme on le sait, dans la matinée du lundi de Pâques, 2 avril. Tout est prêt pour présenter au public une fête sportive des mieux réussies. Le programme sera particulièrement adapté aux goûts des adultes comme des écoliers. En effet, des artistes de grande valeur ont été retenus pour cette circonstance et donneront une exhibition à nulle autre pareille. De 3 heures à 4 heures, ce sera l'heure des artistes: les organisateurs présenteront alors une belle série d'attractions de tout genre. Il convient de mentionner spécialement les fameuses acrobates de Charles Lajoie. On se souvient qu'au festival des écoles Supérieures de Montréal, une jeune artiste a retenu à plusieurs reprises les applaudissements de la foule par ses tours fameux. L'A. S. V. présentera cette même acrobate, mais, cette fois, accompagnée d'un jeune réputé pour son agilité. Patinage de fantasia, sauts de barils, équilibre sur fil de fer, joyeux bouffons, etc., tels sont les principaux numéros qui feront partie de l'heure des artistes.

Madison-Durocher

C'est ce soir, au marché Saint-Jacques que le bouillant Harry Madison, n'ayant pas digéré sa défaite de lundi dernier, aux mains de Clément Durocher, tentera de prendre sa revanche. Ce combat qui est la principale attraction du programme, sera de deux chutes de 3, à finir. Trois autres combats seront à l'affiche.

Où est Gos?

Il récupère des magazines en Hollande!

LES magazines valent leur pesant d'or pour nos gars sur les lignes de feu.

Afin de pouvoir aux besoins des matelots, soldats et aviateurs canadiens répartis par tout l'univers, il faut des centaines de milliers de magazines tous les mois. Jetez un coup d'oeil autour de votre domicile aujourd'hui, et apportez les magazines que vous avez lus à un bureau de poste ou à un grand magasin à succursales. Si leur nombre dépasse 25, vous pourrez les faire enlever en téléphonant à PL 5594.

Ne l'oubliez pas! Les magazines aident à maintenir le moral; c'est là l'arme la plus puissante de la nation.

Contribuée par la BRASSERIE

Dow MONTREAL

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE

LA SESSION PROVINCIALE

Clôture du long et vif débat sur le travail féminin dans les usines de guerre

La motion Chaloult finit par obtenir l'assentiment unanime de la Chambre — Un amendement Casgrain de protestation déclaré irrégulier — Majorité de 16 en faveur de la décision du président de la Chambre — Les derniers discours — Intervention de M. Duplessis — La réplique de M. René Chaloult

L'Assemblée législative approuve sans discordance la motion Lemieux pour le système du volontariat pour service militaire outre-mer

Québec, 22-Mars-45. — Hier soir, la députation a fini par adopter sans discordance la motion Chaloult, mais à la suite d'un long débat et de deux séances houleuses. Le député du comté de Québec demandant la production de la correspondance entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec relative au travail féminin dans les usines de guerre.

Une proposition de production de documents est habituellement accordée sans discussion. Mais la demande de M. Chaloult a subi un sort plus dur. Il avait motivé sa requête par un discours que les libéraux ont interprété comme une insulte à la femme, à cause des chiffres cités. De là, une longue controverse, des interventions d'une vingtaine de députés, dont les chefs de parti (MM. Godbout, Duplessis et Laurendeau); le tout s'est, de guerre lasse, clos, hier soir, après un amendement de la gauche libérale repoussé par un vote unanime des autres groupes.

M. Albert Lemieux, de Beauharnois, a lui aussi, mais avec plus de facilité, obtenu l'adhésion de la Chambre sur sa motion en faveur du volontariat militaire.

La séance de l'après-midi

Sept orateurs ont pris part hier après-midi à la discussion sur la motion Chaloult relative au travail féminin dans les usines de guerre: MM. Armand Sylvestre, Wilfrid Hamel, W. Robidoux, Thomas Guerin, Arthur Mathewson, Maurice Duplessis et Léon Casgrain. La séance a été dans sa dernière partie très houleuse: le discours de M. Duplessis, entre autres, a donné lieu à de nombreux points d'ordre, à des cris, à des saillies d'un côté et de l'autre, comme aussi à des acclamations de la part de ses députés de l'Union nationale.

A un certain moment, l'Orateur a dû avertir les députés de se tenir assis et de ne pas couvrir la voix de l'opinant; c'était au cours du discours du député de Berthier, M. Armand Sylvestre.

Egalement pendant le discours de M. Sylvestre, alors que l'Orateur reprochait à M. Chaloult d'avoir cité des statistiques sans pouvoir en prouver la véracité, il s'éleva des applaudissements très bruyants du côté de l'une des tribunes. On a compris qu'il s'agissait d'une délégitimation d'ouvrières de l'arsenal de Valcartier. Le président de la Chambre rappelle aussitôt au public qu'il ne lui est pas permis d'applaudir dans la Chambre.

M. Chaloult est fréquemment intervenu pour nier certaines imputations ou certains propos qu'on lui prêtait, notamment à l'adresse de MM. Sylvestre et Hamel.

M. Duplessis

Aux dernières minutes avant 6 h., le premier ministre prend la parole pour répondre à M. Mathewson. L'ancien trésorier provincial protestait contre le fait que le discours de M. Chaloult de mercredi dernier laissait croire au reste du monde que la province de Québec est le foyer de la pourriture. Il dit qu'il votera contre la motion Chaloult qui de mande une production de documents.

La motion Chaloult demande copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la province et le gouvernement fédéral relativement à "au travail des femmes dans les usines de guerre". M. Duplessis s'étonne qu'un ancien ministre refuse la production des documents, jamais un gouvernement ne refuse ce vote; par ailleurs, ces documents se rapportent à la période du gouvernement Godbout, donc, cela impliquerait que le gouvernement Godbout a quelque chose à cacher. La-dessus, l'argumentation du premier ministre est très serrée et directe. Elle place M. Mathewson et les libéraux dans un dilemme et M. Duplessis saisit précisément l'attitude de M. Mathewson pour fonder sur la gauche libérale et remporter les acclamations de la droite.

Des "gramophones"

Le premier ministre reproche

Palmes pour le Dimanche des Rameaux

Nos palmes sont arrivées. Notre importation est bien en retard cette année dû à un embargo de plusieurs semaines placé sur l'expédition des palmes par le gouvernement américain, aussi dû à la difficulté d'avoir les wagons nécessaires pour le transport.

Nous prions nos clients de nous passer leur commande de palmes par télégramme ou par téléphone sans tarder, nous paierons volontiers les frais du message. L'envoi sera fait par express.

Nous recevons des grandes palmes seulement, livrées en paquets de vingt-cinq.

Desmarais & Robitaille Limitée

MONTREAL OTTAWA 70 ouest, Notre-Dame 121 Rideau

aux libéraux de s'être constitués de puis le début du débat comme des sortes de gramophones contre celui qu'ils dénoncent (M. Chaloult) et d'insister sur les faits qu'ils reprochent au député du comté de Québec de divulguer, dans le dessein, disent-ils, de venger l'honneur de la femme canadienne-française. M. Duplessis reproche aux orateurs d'avoir profité du débat pour faire de la petite politique, plutôt que de suggérer des moyens pratiques pour redresser l'état de choses que tout le monde déplore en principe. Ils auraient dû, s'écrie avec force le chef de l'Union nationale, suggérer les moyens d'améliorer les conditions de travail de la femme, d'augmenter le salaire des institutrices, par exemple, et de procurer à la femme et à la jeune fille le moyen de ne pas sortir de chez elle en donnant aux pères de famille un salaire suffisant.

Les libéraux veulent servir la politique avec l'honneur de la femme québécoise, mais cet honneur est plus élevé que les déclarations partiales de l'opposition officielle. L'honneur de la femme québécoise est si précieux qu'il ne souffre pas qu'un parti politique essaie de s'y accrocher. Les libéraux, poursuit M. Duplessis, ont voulu se draper dans le drapeau de la femme canadienne-française; il est trop pur pour des gens de ce calibre. Ce qui intéresse la femme, c'est une législation sociale qui rende justice à son rôle et à son dévouement et l'Union nationale a commencé à lui donner par les pensions de vieillesse, aux mères nécessiteuses, etc. M. Duplessis est fréquemment interrompu par des interventions de la gauche (MM. Francoeur, Casgrain et Godbout entre autres) qui le rappellent au sujet.

On veut rapetisser la question à un aspect politique. (Il dit incidemment qu'avec le manteau de Laurier, on pourrait tailler 15 habits pour M. Godbout). Le premier ministre exalte la femme canadienne-française, il revendique ses droits et ceux de la famille mais veut que l'on comprenne que la femme a droit à autre chose qu'à des dénonciations verbales, sans actes et sans effets pratiques. M. Duplessis obtient un gros succès.

Discours malheureux

M. Armand Sylvestre, député libéral de Berthier, dit que le discours prononcé par M. René Chaloult mercredi dernier a été malheureux pour la réputation de la femme et malheureux pour le sort politique de celui qui en est l'auteur.

Les paroles et surtout les statistiques du député du comté de Québec ont donné une mauvaise publicité à la femme québécoise; elles ont fait croire que la femme ne devait pas travailler à l'effort de guerre.

M. Sylvestre conteste la véracité des chiffres cités par M. Chaloult et affirme, pour avoir visité des usines de guerre, qu'on exerce sur les employées une grande surveillance par l'intermédiaire de matrones et par un règlement sévère. Il croit que l'intervention de M. Chaloult servira à d'autres fanatiques étrangers, comme Shields, pour dénigrer notre race.

M. Hamel

M. Wilfrid Hamel prononce, lui aussi, un discours avec effet. Le député de Saint-Sauveur représente une circonscription ouvrière et il est assailli de demandes de protestations à l'adresse au discours de M. Chaloult. M. Hamel admet que le travail de la femme est une nécessité regrettable mais ajoute que ce labeur s'explique par le fait que les pères de famille ne reçoivent pas un salaire suffisant.

L'Orateur affirme que le Service Selectif qui engage des ouvrières pour les usines de Valcartier exige une recommandation des autorités religieuses. M. Hamel met en doute les statistiques produites par M. Chaloult et provenant de la Jeunesse agricole catholique. En tout cas, dit-il, elles n'ont pas été contrôlées par qui de droit.

M. Hamel s'étonne de voir qu'on ait trouvé 2,500 filles-mères sur 5,000 servantes montréalaises à la

suite d'une enquête. Il doute des précautions de véracité prises et a-on fait enquête sur l'ensemble des domestiques pour conduire cette enquête? Evidemment, dit-il, si l'on faisait enquête dans nos prisons on découvrirait une grosse proportion de criminels. On ne doit pas circonscire une enquête de cette nature.

De plus, il y a des choses qu'on ne raconte pas en public mais que l'on doit réserver pour le huis clos.

Si les chiffres de M. Chaloult étaient exacts, il y aurait plus d'immoralité à Valcartier que dans tout le reste de la province. On n'a pas le droit de créer une fausse impression avec des demi-vérités. Suivant les chiffres cités par M. Chaloult la moitié des femmes qui travaillent au dehors du foyer seraient des filles-mères. M. Hamel regrette que l'Assemblée législative ait servi à propager une telle fausseté.

MM. Godbout, Guerin et Mathewson

Le Dr Robidoux, député libéral de Richelieu, et qui connaît la situation ouvrière à Sorel, dit, à la suite aussi de l'avis de ses confrères médecins que les choses n'ont pas changé dans son milieu depuis cinq ans, soit depuis le travail féminin intense dans les usines de guerre.

Il cite aussi les chiffres publiés par M. Arthur Saint-Pierre dans le Devoir où il est montré que le pourcentage des naissances illégitimes est plus élevé en Ontario que dans Québec.

Au nom d'un comté industriel, Sainte-Anne, M. Thomas Guerin, tient à protester contre ce qu'il appelle l'insulte à la femme, lancée par M. Chaloult. De plus, il s'étonne que les députés de la droite ne sont pas encore intervenus dans le débat.

M. Arthur Mathewson fait observer que ce n'est pas l'habitude de faire un débat pour une production de documents. Il s'élève contre l'intervention et dit qu'il votera contre la motion. De là, la sortie de M. Duplessis que nous relatons plus haut.

Séance du soir

Dans la soirée, reprise du débat sur la motion Chaloult. La foule est particulièrement dense. L'atmosphère est lourde de chaleur et lourde d'ardeur combattive des deux côtés de la Chambre. La présence féminine est considérable; elle renferme, paraît-il, un fort contingent d'ouvrières d'usines.

M. Léon Casgrain poursuit son argumentation commencée dans l'après-midi. L'ancien procureur général emploie la raillerie à l'endroit du premier ministre. Il parle de mamours de M. Duplessis à l'égard de M. Chaloult, son ancien adversaire; il laisse entendre en souriant que M. Chaloult pourrait obtenir un portefeuille et que le premier ministre cherche à se rallier le député du comté de Québec parce qu'il a besoin de grossir sa majorité. Il reproche à M. Duplessis d'avoir dénoncé les libéraux pendant qu'il n'avait pas un mot de blâme à l'adresse de M. Chaloult qui a insulté la femme canadienne-française, alors que les libéraux se sont levés pour défendre l'honneur de la Québécoise. D'une façon ironique, M. Casgrain emploie certaines phrases et imite la manière de M. Duplessis, ce qui provoque les applaudissements simultanés de la gauche et de la droite.

M. Casgrain ajoute que M. Godbout a reçu des lettres et des messages de protestation contre le discours de M. Chaloult; le premier ministre a dû, lui aussi, en recevoir? L'Orateur est vivement applaudi de la droite.

M. Casgrain explique que M. Mathewson a dit qu'il voulait voter contre la motion pour exprimer son indignation contre les propos de M. Chaloult. Le député de Rivière du Loup présente alors l'amendement suivant:

Amendement Casgrain

"Que la motion en discussion soit amendée en insérant après le mot "Que", les mots suivants: "Tout en protestant énergiquement contre les propos injurieux tenus par le député du comté de Québec, au cours du présent débat, à l'adresse d'une partie de la population féminine de la province de Québec", cette Chambre ordonne que..."

MM. Duplessis et Paul Sauvé soutiennent que l'amendement est irrégulier parce qu'on n'amende jamais une motion pour production de documents, et qu'un amendement doit découler de la motion principale qui demande de produire un dossier; le gouvernement est prêt à le faire tenir à M. Chaloult.

C'est une situation particulière, soutient M. Godbout; l'amendement veut donner l'occasion à la Chambre de protester contre une insulte à la femme canadienne-française.

Majorité de 16

L'Orateur déclare l'amendement irrégulier. La gauche libérale en appelle à l'avis de la députation. La mise aux voix produit le résultat suivant: 49 en faveur de la décision et 33 contre, ce qui donne une majorité de 16 contre la gauche libérale. MM. Chaloult, Lauren-

deau, Lemieux et Bergeron accordent leur voix aux ministériels. M. David Côté est absent, à cause d'une maladie dans sa famille. 82 députés se trouvaient donc présent sur 91.

M. René Chaloult

M. René Chaloult parle ensuite. Du point de vue oratoire et dialectique, il est à son meilleur. Le député du comté de Québec obtient à quelques reprises les applaudissements nourris de la droite lorsqu'il s'emploie à administrer une raclée aux libéraux. M. Chaloult tient la parole pendant une heure sans que la gauche ne bouge, ou à peu près pas.

M. Chaloult dit que jamais il n'a rencontré autant de dénigrement de la part des libéraux. On lui a reproché d'avoir insulté la femme, lui qui la défend depuis des années. Seul le parti libéral s'est scandalisé de ses propos, alors que l'Union nationale et le Bloc n'ont pas protesté.

C'est une comédie que les libéraux jouent, dit-il, et c'est de la basse politiciannerie. Ils ont sur le cœur sa motion contre la conscription. Ils ont voulu avoir leur revanche mais ils ne l'auront pas, s'écrie dans un accent fougueux M. René Chaloult.

M. Chaloult rend justice à M. Duplessis qui, cet après-midi, a voulu faire tomber les masques. Le remercie aussi le chef du Bloc qui a su s'élever au-dessus de l'électoralisme.

Le député de Québec ne reconnaît plus la gentillesse libérale qu'il a naguère louée dans le débat qui se poursuit.

On a voulu susciter une explosion de fanatisme pour tâcher de discréditer un homme et une idée, l'idée nationaliste. Mais les libéraux, sous prétexte de dénoncer M. Chaloult et sa prétendue mauvaise publicité à l'endroit de la Québécoise, ont dit dix fois pis que lui-même et l'ont répété vingt fois. C'est la bonne foi des libéraux? demande l'Orateur. On avait seulement en vue un but électoral, abattre le député du comté de Québec, mais on a raté son coup.

M. Chaloult demande simplement la production de documents relativement au travail des femmes dans les usines de Québec; il croyait que cette production serait accordée sans opposition. Pourquoi cette opposition? C'est sans doute que les libéraux, ceux de Québec comme ceux d'Ottawa, qui sont solidaires, sont responsables de la situation de la femme dans les usines de guerre.

M. Hamel a dit que neuf maires du comté de Québec ont adressé des protestations contre le discours de M. Chaloult, mercredi dernier, pourtant il y a 25 maires dans le comté; la majorité a donc refusé de signer.

On lui impute des choses qu'il n'a pas dites, affirme l'Orateur. C'est un procédé malhonnête et facile. Il s'est servi de chiffres fabriqués par la Jeunesse agricole catholique, qui est un organisme respectable. Les statistiques peuvent révéler des erreurs, les compilations fédérales en contiennent. Par ailleurs, des membres du clergé lui ont fourni des dossiers; il était donc justifiable de les utiliser et de s'appuyer sur de telles autorités.

On a soutenu qu'il avait insulté la femme en parlant des victimes de l'immortalité, c'est pourtant une minorité et il n'a parlé que des filles de la campagne, non des filles et des femmes de la ville. Il est évident, par ailleurs, qu'un grand nombre de filles de la campagne mènent une vie exemplaire à la ville. On a dit qu'il avait déshonoré les filles et les femmes de son comté en parlant des usines de Valcartier. Pourtant, la majorité de ces employées viennent de l'extérieur, et une petite proportion seulement vient du comté de Québec et elles habitent dans leurs familles.

M. Chaloult cite une dépêche de la Nouvelle-Écosse où un ministre, M. Macdonald, à propos du discours Chaloult, dit que le débat à ce sujet est "d'un caractère politique". M. Macdonald ajoute que toute la question du travail féminin réside dans de meilleures conditions économiques pour la population rurale.

On a dit que le député avait voulu discréditer la Québécoise; pourtant les naissances illégitimes d'après les statistiques sont moins nombreuses dans Québec que dans les autres provinces et la moralité des femmes est meilleure chez nous.

Dire la vérité

Le député du comté de Québec déclare qu'on ne doit pas craindre de dire la vérité. Ce n'est pas en cachant les statistiques qu'on va corriger une situation. On a déjà dit en Chambre que c'était dans Québec qu'il y avait le plus de tuberculose et de mortalité infantile. N'aurais-je réussi, poursuit M. Chaloult, à ouvrir les yeux de certaines mères de famille de la campagne, je serais très satisfait.

L'Orateur accuse ensuite l'ancien gouvernement libéral de n'avoir pas rempli son devoir dans le domaine de la désertion des campagnes et du travail dans les usines de guerre. C'est l'ancien ministre du Travail, dit-il, qui a fait les annonces pour le travail dans les usines de guerre. Je comprends que le parti libéral n'aime pas que l'on traite de ces problèmes.

M. Chaloult souligne qu'à une récente conférence à Ottawa sur les mesures à prendre pour aider les jeunes filles, les délégués de la province de Québec ont dû admettre que nous n'avions à peu près rien fait.

Traitant ensuite de l'opportunité de citer les statistiques qu'il a citées et de parler comme il a parlé, M. Chaloult déclare qu'il est certainement plus facile de faire l'éloge de la femme canadienne-française que de s'exposer aux coups.

Le député de Berthier dit-il, a prétendu que je terminerais par un éloge de la femme canadienne-française. Non, je ne ferai pas cela. La femme canadienne-française sait ce que je pense d'elle.

M. Chaloult note qu'il ne s'est jamais soucié du point de vue électoral, qu'il est particulièrement dur de se faire élire sans l'aide d'aucun parti, et qu'un homme qui n'a pas de patronage à offrir est dans une situation bien spéciale. Je ne suis pas ici, dit-il, pour faire du patronage, mais pour faire des dénonciations comme celles que j'ai eu le courage d'apporter devant cette Chambre. C'est plus dur que de faire l'éloge de la femme canadienne-française.

Le député du comté de Québec dit qu'il n'a reçu qu'une seule lettre de protestations et qu'elle était anonyme. Par contre, il déclare avoir reçu de nombreuses lettres de félicitations, signées par des personnes autorisées.

M. Chaloult souligne surtout qu'il est souvent très opportun de dénoncer un mal. C'est ainsi que le fléau de la syphilis a été dénoncé et que le pourcentage des malades a baissé.

Tout le monde admet, dit encore M. Chaloult, qu'il y a ehez nous deux pères, le curé et la femme. Sans le curé et la femme, notre peuple ne survivrait pas. Nous devons le conserver et nous verrons à le conserver.

En terminant, le député du comté de Québec fait remarquer qu'il a tout sacrifié pour le peuple auquel il appartient, qu'il aurait probablement pu obtenir un ministère, s'enrichir honnêtement, ménager sa santé, ne pas risquer sa réputation, mais qu'il a préféré rester fidèle à son idéal. Et l'on dira, s'écrie-t-il avec flamme, que j'ai attaqué la femme canadienne-française. Il n'y aura personne pour croire cela. Dire la vérité, c'est souvent ennuyeux, mais j'entends bien continuer, avec toute l'indépendance dont j'ai toujours fait preuve, et sans réclamation, à servir l'honneur de la femme canadienne-française.

La motion est ensuite adoptée à l'unanimité.

La question du logement

M. André Laurendeau qui a inscrit une motion au feuillet sur la question du logement, demande qu'elle ait préséance sur d'autres à cause de son urgence puisque 3,000 familles montréalaises sont menacées d'éviction le premier mai.

M. Duplessis répond que la motion du député de Laurier viendra à son temps, car le gouvernement a laissé aux oppositions tout le temps voulu pour discuter leurs propositions pendant que des motions de la droite attendent.

Pour le volontariat

Hier soir, la Chambre a adopté à l'unanimité la motion de Me Albert Lemieux, député de Beauharnois et membre du Bloc Populaire, ainsi conçue:

"Que l'Assemblée législative de Québec prie le gouvernement fédéral d'établir, et cela sans délai, le système du volontariat pour service militaire outre-mer, conformément aux engagements formels, et aux promesses sacrées du gouvernement fédéral à ce sujet;

"Que le greffier de l'Assemblée législative transmette copie de cette résolution au premier ministre du Canada et aux ministres de la province de Québec dans le cabinet".

M. Lemieux a présenté sa motion en faisant un historique rapide de la politique fédérale dans le domaine de la mobilisation des ressources naturelles depuis le début de la guerre, citant de nombreux extraits de discours de MM. King et Lapointe et exposant l'attitude du Bloc populaire canadien et de ses chefs. M. Lemieux dit que ce n'est pas son intention de discuter la question de la participation du Canada à la guerre, participation qui fut acceptée par la province de Québec à la suite de l'entente survenue qu'il n'y aurait jamais de conscription pour service militaire outre-mer. Il cite ici l'attitude de M. Maxime Raymond, le 9 septembre 1939, disait bien clairement son opposition à la participation.

Cette entente, ce compromis de 1939 furent acceptés par le parlement et le gouvernement. Ils furent ratifiés par les partis et le peuple lors des élections de 1940. Mais dès la même année, à la suite de la chute de la France, le gouvernement adoptait sa loi de mobilisation des ressources naturelles, dont la clause trois reconnaissait cependant le principe de non-conscription pour service militaire outre-mer.

Cet état de choses régna jusqu'en 1942, lorsque le gouvernement établit la conscription de fait, en décidant d'abolir la clause trois de la loi de 1940. Par cette mesure, on préparait les jours sombres de l'automne dernier. Il accuse le gouvernement d'avoir, par ces abandons, ces reniements, ces trahisons, sapé la confiance que les gouvernements doivent avoir en leurs gouvernants. Il a aussi dit qu'on avait fait à la province de Québec des promesses non équivoques, promesses violées, dit-il et il souligne qu'à l'heure actuelle des conscrits tombent et donnent leur vie contre leur gré sur les champs de bataille d'Europe, en dépit de toutes les promesses sacrées faites depuis la dernière guerre. Il estime qu'on ne peut bâtir un Canada uni, un Canada prospère sur la violation d'engagements aussi solennels et aussi graves et termine en proposant sa motion.

Louit ROBILLARD

Assemblée syndicale

Le Syndicat des gantiers de Montréal prie tous ses membres de se rendre à l'assemblée qui aura lieu demain soir, à 8 h. 15, au numéro 1231 est, rue Demontigny.

A cette assemblée, qui aura lieu sous la présidence de M. Z. Lamoureux, l'on procédera à l'élection générale des officiers pour un prochain terme.

OUVERTS de 9 h. à 5 h. 30, SAMEDI COMPRIS
DUPUIS
Pour hommes, jeunes gens
GILETS de ton fauve
modèle léger, confortable. Tour de poitrine: 38 à 44. Chez Dupuis, vendredi 6.00
Nous offrons une qualité serrée de tissu hydrofuge... c'est-à-dire qu'il a été traité pour être à l'épreuve de l'humidité. N'est-ce pas le gilet idéal pour le printemps... plus tard pour un séjour à la campagne... A noter que sa longueur à ceinture au dos est nouvelle et pratique.
DUPUIS - rez-de-chaussée (St-Catherine)
Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et secr. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

M. Duplessis
Le premier ministre note que nous avons eu la conscription déguisée pendant quatre ans et que, depuis quelques mois, nous subissons la conscription affichée. Il ajoute que dès son arrivée au pouvoir, il a fait passer un arrêté en conseil dénonçant la conscription et affirmant l'attitude du gouvernement sur cette question.

M. Duplessis déclare qu'on a émis des doutes sur l'opportunité de discuter une telle question, mais il est d'avis que la présente motion devait être présentée, pour compléter le cycle, non pas que l'opinion du Québec, ne soit pas connue, mais à cause des tactiques de nos adversaires et de leur machiavélisme.

Je crois que la Chambre doit se prononcer sans détour. Je crois aussi que tous les députés doivent se prononcer sans délai. Je propose donc que la question soit mise aux voix.

En marge de la crise du logement
Un problème toujours d'actualité pour la famille Ascoli
Ce n'est pas une nouveauté que de parler de la crise aiguë du logement dont souffrent présentement Montréal et les principales villes du Canada. Mais le problème de l'habitation est toujours d'actualité pour une famille de 17 personnes telle que celle de M. et Mme J.-R. Ascoli et de leurs quinze enfants, qui est arrivée de Jamaïque à Montréal, comme on le sait, le 11 mars dernier.

LA VIE DANS LA FORET DE HOCHWALD



Les Canadiens habitués en temps de paix à se débrouiller dans leurs camps de chasse ou de pêche ne sont pas en peine pour se réchauffer sur le sol détrempé de l'Allemagne. Sur la photo de gauche trois copains font friter un poulet qui ne faisait pas partie de la ration. — (Photo Armée canadienne outre-mer).